

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Sigles et acronymes.....	4
Introduction générale	5
Problématique	7
Méthodologie et outils.....	10
<u>PREMIERE PARTIE</u> : Présentation de la ville de Saint-Louis.....	15
<u>CHAPITRE 1</u> : Situation géographique et délimitation du champ d'étude	16
I. Situation géographique de la ville de Saint-Louis.....	16
II. Délimitation du champ d'étude.....	18
<u>CHAPITRE 2</u> : Evolution et répartition de la population de la ville de Saint-Louis	22
I. Evolution de la ville de Saint-Louis.....	22
II. Répartition de la population de la ville de Saint-Louis.....	23
<u>DEUXIEMENT PARTIE</u> : Les associations sportives et culturelles (A.S.C.) à Saint-Louis.....	26
<u>CHAPITRE 1</u> : Genèse et organisation des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	27
I. Genèse des A.S.C. à Saint-Louis.....	27
II. Organisation des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	31
III. Répartition des Associations Sportives et Culturelles A.S.C. dans les quartiers étudiés : Nord, Ndiolofène, Pikine et Bango.....	54
<u>CHAPITRE 2</u> : Les A.S.C. dans les quartiers choisis.....	63
I. Evolution des Associations Sportives et Culturelles (A.S.C).....	63
II. La toponymie des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	66
<u>TROISIEME PARTIE</u> : Disposition et fonctionnement des A.S.C. dans l'organisation territoriale à Saint-Louis.....	69
<u>CHAPITRE 1</u> : Disposition des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	70
I. Fonctions des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	70
II. Ressources des A.S.C. à Saint-Louis.....	76
<u>CHAPITRE 2</u> : Fonctionnement des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	79
I. Les acteurs et leurs rôles.....	79
II. Les contraintes liées au fonctionnement des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis...	85
<u>CONCLUSION GENERALE</u>	88

REMERCIEMENTS

Nous rendons grâce au bon Dieu de nous avoir donné la force et la santé jusqu'à arrivé à terme de ce mémoire de MASTER 2.

Nous remercions nos parents qui n'ont jamais cessé de nous encourager et de nous apporter leur soutien moral et financier.

Nous adressons nos remerciements au Professeur Gérard SALEM qui a accepté de diriger notre travail de recherche.

Nous remercions également mesdames Aminata NIANG DIENE et Fatou Maria DRAME de leurs disponibilités, de leurs conseils, de leurs orientations de leurs appuis et des enseignements à notre égard. Merci mesdames de porter une attention particulière sur nous.

Soit remercié ici, monsieur Oumar Samba BA de tous les soutiens qu'il apporte pour moi. Merci également monsieur Cheikh Yaba DIOP de l'appui et de l'orientation sur nos recherches. Nos remerciements à Papa Cheikh Mamadou DIOP qui nous a trouvé une famille d'accueil dans la ville de Saint-Louis. Nous vous sommes reconnaissants de ce soutien important. De la même façon, nous disons merci à notre Maman Fala TRAORE qui nous a logée lors de notre séjour à Saint-Louis. Merci également Monsieur Khalifa DIOP et madame DIOP de nous avoir logés à Khor.

Je remercie toute la famille DATT de Saint-Louis particulièrement Mohamed DATT ainsi que son père.

J'associe à ses remerciements à Monsieur Dahirou KANE des efforts et des orientations vers les personnes ressources de notre sujet ainsi que des conseils et de la collaboration sincère. A monsieur Abdou KOUNTA et à mes frères et amis, nous vous disons merci ainsi qu'à tous mes camarades de promotion du Master II en ETPS Modibo Kodio, Diaman DIANIFABA, Abdou K. THIOUNE... A tous ceux de prés ou de loin qui m'ont apporté leur soutien, trouvent leur part de remerciements dans ce travail.

Nous remercions les personnes que nous avons interrogées dans la ville de Saint-Louis pour leur disponibilité et leur collaboration. Nous pouvons citer particulièrement :

- Baye Birane DIAKHATE, secrétaire administratif de l'ODCAV de Saint-Louis, Birane BOYE, président de l'ODCAV de Saint-Louis et de son vice-président Abdoulaye NDIAYE, Louse GUEYE, Alioune FALL, Ousseynou DIEL, Médoune DIENG, Mass KONE, Mor NIANG, Ousseynou MBENGUE, Balla SARR, fondateur de l'ASC Santos, Modou SALL (Chambre des métiers de Saint-Louis), à toute l'équipe de l'ODCAV de Saint-Louis, NIANG de Ndioloféne, Monsieur DOUGLASS, Wahab CISSE, vous êtes tous remerciés sans distinction ;

- A Iba DIEYE, président de la Ligue de Saint-Louis, aux jumeaux Alassane et Alhouseyni KA de l'ASC Lappu Nder du quartier de Bango ;
- Aux inspecteurs de la jeunesse et du sport : Alassane DIALLO et Sidi DIOP, messieurs Amar AW, Thierno FALL, Abou SARR, Golbert DIAGNE...
- A tous les présidents d'A.S.C. de la ville de Saint-Louis.



LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ADC : Agence de Développement Communal de la ville de Saint-Louis.

A.S.C. : Associations Sportives et Culturelles.

AOF : Afrique Occidentale Française.

CDEPS : Centre Départemental d'Education physique et Sportive.

COCC: Code des Obligations Civiles et Commerciales.

CQRP : Commission de qualification, de Règlements et des penalties.

GPF : Groupement de Promotion Féminine.

ESEA : Ecole Supérieure d'Economie Appliquée.

FC : Football Club.

F.R.S. : Foyer des ressortissants de Saint-Louis.

GIE : Groupement d'Intérêt Economique.

HLM : Habitat à Loyer Modéré.

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire.

IRJS : Inspection Régionale de la jeunesse et de Sport.

ODCAV : Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances.

ONCAV : Organisme National de Coordination des Activités de Vacances.

ONG : Organisation des jeunes filles.

ORCAV : Organisme Régional de Coordination des Activités de Vacances.

PLD : Plan Local de Développement.

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

UGB : Université Gaston Berger de Saint-Louis.

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

INTRODUCTION GENERALE

Ce travail de recherche sur l'organisation territoriale des Associations Sportives et Culturelles (A.S.C.) à Saint-Louis nécessite de revisiter l'historique du mouvement associatif de la société sénégalaise.

[...] *Il existe des repères historiques et primitifs du mouvement associatif. La plupart des repères relevés par les chercheurs sont ceux obtenus lors de la période coloniale, la période précoloniale*¹. La notion d'association n'est pas un phénomène nouveau dans une société humaine. Les premières organisations étaient "tribales", ethniques ou régionales. Les ressortissants des villages se retrouvaient et créaient des associations qui permettaient leur rencontre. Dans ce sens, nous pouvons évoquer la création des associations par les jeunes des quartiers en milieu urbain regroupant tous les habitants.

En Sénégal, les jeunes s'organisent en associations surtout en ville où le poids de la tradition s'estompe et où le besoin de sécurité psychologique est plus intense. Ainsi, ces associations étaient fondamentalement dynamiques à l'époque coloniale dans les quatre Communes : Dakar, Saint-Louis, Rufisque et Gorée. Elles peuvent se définir comme par un contrat entre une ou plusieurs personnes animées par le plaisir d'être ensemble ayant le même objectif, résidents dans le même quartier, essayant de s'identifier à une certaine identité, une appartenance territoriale locale autre que le partage de bénéfices.

C'est ainsi qu'on peut inscrire les propos d'Amadou Ndéné DIAW, répondant à un questionnaire de l'UNESCO en 1959, qui explique l'émergence des organisations de jeunesse au Sénégal en ces termes :

« la population sénégalaise n'est pas restée indifférente aux grands changements politiques qui s'opéraient au lendemain de la deuxième guerre mondiale. [...] Pendant qu'à travers le pays naissait et grandissait un grand mouvement d'émancipation politique, la jeunesse pour la première fois prit conscience de son rôle et de sa tâche en tant que force organisée ».

Elles concernaient plutôt les jeunes "émancipés" c'est-à-dire les "citoyens" habitants de ces Communes. Cependant l'étude de l'organisation des A.S.C. qui nous concerne s'appesantie sur le territoire de celles-ci. La pratique des mouvements de "navétanes" est devenue à l'heure actuelle un phénomène social d'une ampleur considérable. Ces mouvements s'inscrivent de plus en plus dans toutes les dimensions sociales et territoriales de la vie. C'est

¹ SYASAKA (Emmanuel Musongora) : Mouvement associatif et dynamique de développement au Nord Kivu : cas des associations de tendances religieuses en territoires de Béni et de Luberto. Université catholique de Louvain : 2008, 142 pages.

dans cette logique que nous allons aborder notre sujet qui s'intitule : « l'organisation territoriale des Associations Sportives et Culturelles (A.S.C.) dans la ville de Saint-Louis ».

Ce travail comprend trois grandes parties.

La première partie porte sur la présentation de la ville de Saint-Louis. Il s'agit de montrer la situation géographique de la ville de Saint-Louis. C'est un espace urbain qui est constitué par trois grandes parties entre lesquelles nous avons les plans d'eau. C'est dans cette partie également que l'on a présenté de façon détaillée les quartiers qui concernent notre étude : Ile Nord, Ndiolofène, Pikine et Bango.

Dans cette même optique, une brève présentation sur la population en se fondant à la fois sur l'évolution et la répartition de la population dans les quartiers.

Dans la deuxième partie intitulée les Associations Sportives et Culturelles dans la ville de Saint-Louis, il est question dans un premier temps d'étudier la genèse des A.S.C. dans cette ville. C'est dans cette partie également qu'il s'agit d'étudier l'organisation territoriale des A.S.C. c'est-à-dire les enjeux sociaux et territoriaux que l'on enregistrait. Et, nous aborderons aussi dans cette partie la toponymie des A.S.C. dans les différents quartiers précités.

La troisième partie traite le dispositif et le fonctionnement des A.S.C. sur l'organisation territoriale dans la ville de Saint-Louis. Elle englobe deux chapitres essentiels dans lesquels on parle des fonctions des A.S.C. dans les quartiers par une implication des populations. Cette dernière partie porte également une importance sur le mode de fonctionnement des A.S.C. et les contraintes auxquelles ces mouvements associatifs n'échappent pas.

PROBLEMATIQUE

1 – Contexte et justification de l'étude

La jeunesse sénégalaise s'est très tôt intéressée aux activités des mouvements de "névétanes". Avec l'enthousiasme des jeunes (les élèves et les étudiants, les amateurs surtout), le football compétitif dans les quartiers pris forme vers 1912 par le décret du Ministère de la marine et de la colonie pour leurs formations à l'éducation physique et au service militaire.

Dès les années cinquante, quelques adultes passionnés de football décident d'organiser le mouvement sportif à travers des tournois afin d'occuper la jeunesse pendant les périodes des grandes vacances scolaires de juillet à octobre. Au fil des années, les "navétanes"² un championnat d'hivernage dérivés du mot wolof « nawet » qui veut dire hivernage, s'étend sur l'ensemble du pays. Et, les premières A.S.C. ne tardent pas à se constituer. Ces activités sportives et culturelles impliquant tous les jeunes des quartiers n'ont pas manqué de se manifester dans la ville de Saint-Louis.

Située aux confins de l'Océan atlantique et du Sahel, la ville de Saint-Louis fut toujours la meilleure introduction à la découverte de l'Afrique. Elle a un passé marquant qui lui confère une renommée internationale. Plus ancienne ville construite par les Français en Afrique de l'Ouest, l'histoire de Saint-Louis se confond avec celle de la colonisation.

Saint-Louis est à cette époque le cœur de la colonie, capitale de la colonie du Sénégal et enfin en 1895 capitale de l'Afrique Occidentale Française (AOF) soit les territoires suivants : le Sénégal, la Mauritanie, le Dahomey, la Haute Volta, le Niger, le Soudan (Mali), la Guinée et la Côte d'Ivoire. C'est une période exceptionnelle pour Saint-Louis. Capitale du Sénégal et de l'AOF, centre de rayonnement de l'instruction et de la culture, la ville de Saint-Louis peut-être considérée comme une ville à plusieurs facettes historiques et religieuse.

A partir de 1916, les saint-louisiens étaient alors français c'est-à-dire citoyens à part entière au même titre que les habitants de Dakar, Gorée et Rufisque. Le patrimoine architectural et culturel est tel que Saint-Louis fut classée en l'an 2000 au patrimoine mondial de l'humanité par l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO).

Dans le même sens, on peut souligner les activités culturelles organisées dans cette ville qui font d'elle, une ville culturelle. C'est à l'image du festival annuel de jazz qui fait

² Compétitions sportives et culturelles entre les différentes Associations Sportives et Culturelles (A.S.C.) organisées pendant les vacances qui coïncident avec l'hivernage (hivernage = nawet en wolof).ce sont essentiellement des tournois de football.

revivre la ville de un métissage cultuel dont elle fut le foyer en Afrique de l'Ouest. Les activités culturelles de la ville se manifestent aussi à travers les jeux de faux lions ou " Simb³ ", les "signares" (venant du mot espagnol senior), les théâtres...

Dans le sens de l'organisation territoriale, le peuple sénégalais, fortement attaché à des valeurs démocratiques, dans sa charte fondamentale reconnaît le droit d'association selon les dispositions de la loi n° 66-70 du 13 juillet 1966 portant code des obligations civiles et commerciales (COCC) du Sénégal, modifiée par la loi n°68-08 du 28 mars 1968 et du décret n° 76-040 du 16 janvier 1976.

Depuis l'Indépendance du Sénégal, l'organisation du territoire s'est intensifiée à travers les modes de vie des populations. Cette activité des populations s'est accompagnée d'une animation et de l'appropriation des espaces bien définis.

L'Etat du Sénégal a très tôt orienté sa politique de jeunesse dans le développement des activités sportives de mouvements populaires. C'est pourquoi il a mis en place des politiques administratives pour l'organisation du territoire dans le but de contrôler les espaces et de bien faire une gestion des ressources et une planification des activités.

L'existence des mouvements associatifs au sein de la population est un fait considérable aussi bien dans les campagnes que dans les centres urbains du pays. Et, la ville de Saint-Louis n'a pas échappé à cette règle. Dans cette ville, les A.S.C. sont influencées fortement par la vie politique car au sein de celles-ci se rencontrent plusieurs partis politiques.

2 – Les objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'organisation territoriale des A.S.C. dans les quartiers de Nord, de Ndioloféne, de Pikine et de Bango de la ville de Saint-Louis.

Les objectifs spécifiques se résument comme suit :

- ◆ étudier les contextes de l'émergence des associations sportives et culturelles dans la ville de Saint-Louis ;
- ◆ essayer d'analyser les enjeux sociaux et territoriaux des associations sportives et culturelles dans les quartiers de la ville de Saint-Louis notamment à Nord, Ndioloféne, Pikine et Bango ;

³ Simb ou faux lion : L'une des fêtes traditionnelles de Saint-Louis, le faux lion mime la férocité de fauves en dansant aux rythmes des 'sabars' (percussions traditionnelles des tam-tams au Sénégal). Tout passant s'aventurant dans la zone délimitée prend le risque d'être attaqué par le faux lion. Ce dernier ne lâchera sa proie qu'une fois qu'elle sera acquittée de sa maudite participation pour l'achat d'un ticket. In, Profil environnemental de la ville de Saint-Louis. Commune de Saint-Louis : Institut Africain de Gestion Urbaine, 2005, 220 pages.

- ◆ analyser le dynamisme de la représentation sociale des associations sportives et culturelles ainsi que leur fonctionnement territorial dans la ville de Saint-Louis.

3 – Les hypothèses

Pour mener cette étude, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses qui seront confirmées à savoir :

- ◆ l'évolution de la situation sociale et politique de la population d'un quartier (surtout les jeunes) sont à l'origine de la création des A.S.C. ;
- ◆ les inscriptions territoriales des A.S.C. constituent un moyen de contrôler les limites de leurs territoires dans un quartier, un sous quartier et un 'kogne' ;
- ◆ les noms que portent les A.S.C. se rapportent aux groupes ethniques, aux lieux d'origine et à la culture des populations qui habitent le territoire des A.S.C.

METHODOLOGIE ET OUTILS

La démarche méthodologique va nous permettre de retracer les conditions de travail dans lesquels nous avons cette étude. Ainsi, pour la réalisation de ce travail d'étude et de recherche, trois phases s'imposent dans cette démarche méthodologique :

- les recherches documentaires ;
- les enquêtes de terrain et ;
- le traitement de données.

1. Les recherches documentaires

Dans la première phase, nous avons été à la recherche d'une documentation jugée utile et susceptible de regorger des informations pouvant venir en apport positif à notre sujet de réflexion. Cette recherche consiste l'ossature de cette étude. C'est ce qui nous a amené à l'exploitation d'une variété de documents composés d'ouvrages généraux, des Thèses de troisième cycle et des mémoires de Maîtrise permettant de cerner l'objet de la recherche. Nous avons également consulté des journaux et des magazines que nous avions trouvé dans des bibliothèques universitaires et Instituts ou centres de recherche. Par là, dans ce cadre d'établissement d'une base théorique, nous évoquerons l'utilité que nous ont été la bibliothèque centrale de l'UCAD, les bibliothèques des départements de géographie et d'histoire, de l'IFAN, de l'ESEA. Lors de cette recherche nous avons consulté des ouvrages comme :

- Les Plans Locaux de Développement (PLD) qui nous ont permis d'avoir une idée plus claire sur l'historique et l'évolution des installations humaines dans ces quartiers (Nord, Pikine, Ndioloféne et Bango) qui intéressent notre sujet de recherche. Ces documents insistent beaucoup plus sur les activités socio-économiques, environnementales et des associations différentes (des associations thèmes, des associations de développement, des Groupements de Promotion Féminine (GPF), des Organisations de Jeunes Filles (OJF), des Groupements d'Intérêts Economiques (GIE), ...) des quartiers.
- des thèses et des mémoires :

- d'abord DIA (Ibrahima) aborde dans son mémoire : (1983), *Tendances actuelles dans les organisations de jeunesse au Sénégal*, l'historique et l'évolution des mouvements de jeunesse au particulièrement confessionnels, politiques et laïcs à l'échelle nationale.
- SY (Harouna) : (1985), *Introduction à l'étude sur les jeunes. Les caractéristiques générales des associations sportives et culturelles, des groupes, des clubs et des regroupements de jeunes à Dakar : l'exemple de Castor et de Ouakam*. Dans ce mémoire l'auteur évoque la question des Associations Sportives et Culturelles dans les quartiers de Castor et de Ouakam. Il insiste beaucoup sur la comparaison du mode de fonctionnement des activités sportives entre ces deux quartiers.
- des ouvrages généraux : ils nous ont permis d'avoir un aperçu sur notre terrain d'étude ainsi que sur la question de l'occupation d'un territoire de manière générale. C'est le cas de l'ouvrage de CAMARA (Camille) : (1968), *Saint-Louis du Sénégal : évolution d'une ville en milieu africain*, qui nous retrace l'évolution des quartiers de la ville de Saint-Louis. L'auteur nous insiste beaucoup sur le plan cadastral de l'Île notamment le Sud et le Nord.

Tous ces auteurs à travers cette documentation n'ont pas accentué leurs argumentaires sur les questions de territoires des Associations Sportives et Culturelles (A.S.C.). Ils ont abordé plutôt sous un angle typologique des associations de quartiers ou des mouvements de jeunesse politiques, religieux ou laïcs qui dépassent l'échelle du quartier.

Aussi, l'Internet n'a pas été en reste avec la consultation de différents sites de recherche comme Google, de certains groupes de la presse à l'instar de : L'Observateur et Sunu Lamb.

2. Les enquêtes de terrain

Dans la deuxième phase, nous avons eu à faire le travail du terrain. En effet, cette phase se divise en trois étapes : d'abord la collecte des données, ensuite le traitement de ces données et enfin l'analyse. Pour cette étude d'enquête sur le terrain, les outils appropriés pour la collecte de données semblent être une visite de terrain, un questionnaire, un guide d'entretien, des interviews et l'observation. Ces instruments sont administrés à un échantillon de personnes cibles ; et l'efficacité de ceux-ci se mesure à la qualité des renseignements que chaque groupe d'individus peut apporter à notre analyse.

Il était question dans cette phase de formuler une procédure permettant d'avoir des données importantes afin de mieux expliciter les thèmes développés dans le mémoire. D'abord, durant deux semaines discontinues, histoire de se familiariser avec notre zone d'étude, notre équipe a fait des visites dans des quartiers notamment Pikine, Goxu Mbacci, Léona, Ndiolofféne nord et sud, Darou, Bango ... C'est lors de cette visite dans les quartiers de Saint-Louis que l'on a remarqué des inscriptions des A.S.C. sur les murs des maisons ... comme moyens pour les jeunes de communiquer, de s'exprimer, de s'identifier, de montrer l'empreinte de leurs associations sur le territoire. Les enquêtes sur le terrain dans la ville de Saint-Louis nous ont permis de voir de plus près les interpénétrations territoriales des A.S.C.

Ensuite, à l'entame de notre travail en août 2011 portant sur : « l'organisation territoriale des Associations Sportives et Culturelles (A.S.C.) dans la ville de Saint-Louis », les premières visites de terrain nous ont permis de réduire notre champ d'étude et le choix est porté sur quatre quartiers de quatre générations différentes. Il s'agit respectivement les quartiers suivants :

- de Nord ;
- de Ndioloféne ;
- de Pikine et ;
- de Bango.

Pendant cette période, nous avons élaboré un questionnaire et un guide d'entretien que nous avons administré respectivement aux responsables d'A.S.C. et aux autorités de la ville. Pour ce qui concerne le questionnaire, nous l'avons soumis aux jeunes, à quelques délégués de quartiers et de sous quartiers et même d'autres personnes susceptibles de nous apporter des réponses à nos questions.

Pour le guide d'entretien, nous l'avons administré aux responsables politiques surtout ceux qui sont les plus influents dans les contrôles territoriaux des A.S.C.

A cet effet, nous avons au total interrogé 139 personnes réparties comme suit :

- 108 personnes pour le questionnaire ;
- et 31 individus pour le guide d'entretien.

La commune de Saint-Louis compte 97 A.S.C. en 2011 reconnues par le Ministère de la jeunesse et de sport. Mais les A.S.C. des communautés rurales de Gandon et de Mpale (les zones rurales) ainsi que des villages de Ngalléle, Boujouk... sont affiliées à l'Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances (ODCAV) de Saint-Louis. C'est ce qui donne à l'ODCAV de Saint-Louis un effectif de 138 A.S.C. en 2011.

Ainsi pour bien mener l'étude du territoire des A.S.C. dans ville de Saint-Louis, nous avons adopté la méthodologie suivante : le choix sur l'échantillonnage s'est porté sur 4 personnes par A.S.C. dans les quartiers suivants : Nord, Ndioloféne et Bango. C'est parce que ces quartiers ne comptent pas beaucoup d'A.S.C. Ils en comptent 19 réparties respectivement par sept, sept et cinq. C'est ce qui fait un total de 76 personnes interrogées dans ces trois quartiers. Et, l'échantillonnage adopté lors de la collecte de l'information dans le quartier de Pikine est le suivant :

Tableau 1 : Un exemple d'échantillonnage d'A.S.C. et le nombre de personnes interrogées par A.S.C. dans le quartier de Pikine.

Echantillon d'A.S.C. tirées à Pikine pour la collecte de données		Nombre de personnes interrogées
1	Nim Gui	04
2	Ler Gui	04
3	Bas Sénégal	04
4	Deggo	04
5	Stade de Pikine	04
6	Daggou Dane	04
7	Diamano	04
8	Méridien	04
Total		32

Source : Enquête de terrain, 2011.

En ce qui concerne le quartier de Pikine, nous avons choisi 8 A.S.C. parmi les 16 répertoriées dans le quartier. Et, par commodité à notre choix sur les trois quartiers évoqués, nous avons interrogé 4 personnes également par A.S.C. Et cela nous donne le nombre de 32 personnes enquêtées à Pikine. En somme, on retient que 108 personnes sont enquêtées dans les quatre quartiers cités ci-dessus. Les populations interrogées sont celles issues de ces quartiers cibles de cette étude.

Les personnes ciblées pour cette enquête sont constituées essentiellement des présidents d'A.S.C. ou de zones, des entraîneurs, des sages, des fondateurs (les anciens du quartier) d'A.S.C., des jeunes et les adultes, des femmes. Nous avons discuté également avec d'autres personnes sur la question de l'organisation du territoire des A.S.C. dans les quartiers de la

ville de Saint-Louis. L'objectif de ces démarches est de collecter des données quantitatives et qualitatives diversifiées devant nous permettre de vérifier nos hypothèses et d'atteindre nos objectifs.

Enfin, les observations nous ont permis d'avoir des compléments de réponses. Elles constituent un outil indispensable pour toute recherche scientifique. Cette phase correspond au moment de collectes des données c'est-à-dire elle a été mené de pair avec les entretiens exploratoires. C'est ainsi que le privilège des observations lors des enquêtes seront d'un grand apport pour obtenir non seulement des informations mais également de faire des comparaisons avec celles recueillies auprès des populations enquêtées. Les observations nous permettront d'avoir des réponses aux questions auxquelles les populations ne voulaient directement apporter des éclaircissements ou bien sur lesquelles leurs réponses étaient moins précises. Elles nous ont aidé de mieux cerner le phénomène étudié.

3. Le traitement des données

Enfin, pour le traitement de données, toutes les informations obtenues seront traitées et analysées. A ce niveau, l'utilisation de l'outil informatique est d'un apport non négligeable pour la réalisation de ce travail. Nous avons utilisé des logiciels comme Word et Excel. Le logiciel Word nous a permis de faire la rédaction du mémoire, de faire des tableaux et celui d'Excel pour effectuer des opérations de calculs, la confection des graphiques.

4. Difficultés rencontrées

Comme tout travail de recherche scientifique, nous nous sommes confrontés à de nombreuses difficultés. Il s'agit d'abord de l'éloignement de notre terrain d'étude par rapport à la ville de Dakar. Le terrain d'étude nous était aussi inconnu.

Les populations qui concernent notre enquête sont quelque fois peu réticentes envers les personnes étrangères notamment celles qui cherchent des informations. Il nous a fallu à plusieurs reprises de faire recours à des connaissances tissées sur place afin de convaincre nos interlocuteurs. Nous sommes tantôt assimilés aux politiciens tantôt au agent qui travaille pour le compte d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG). D'ailleurs, certains de nos enquêtés nous ont demandé à plusieurs reprises de l'argent pour se prêter à nos questions.

Les documents écrits sur les A.S.C. de la ville de Saint-Louis font défaut. Nous n'avons pas eu la chance de trouver un document traitant un sujet auprès des responsables et acteurs dans le mouvement "navétanes".

Nous avons également rencontré des difficultés financières pour nous prendre convenablement en charge le plan alimentation et logistique.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION
DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS.

CHAPITRE 1 : SITUATION GEOGRAPHIQUE ET DELIMITATION DU CHAMP D'ETUDE

I- SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS

La carte satellite que nous avons ci-dessous nous permet d'avoir une vue aérienne de la ville de Saint-Louis.



Photo 1 : Vue aérienne de la ville de Saint-Louis.

Source : Profil environnemental de la ville de Saint-Louis, 2005.

L'espace urbain de Saint-Louis est fragmenté en trois entités urbaines séparées par des plans d'eau :

- **La Langue de Barbarie** : elle a été façonnée par la transgression marine qui a calibré le site en un cordon littoral. Longue de 24 Km et large par endroit de 250 m, elle apparaît comme une digue naturelle séparant l'Océan et le petit bras du Fleuve Sénégal. Au Sud, le quartier de Guediawaye apparaît comme le plus vieux quartier de la ville localisé autour du village des pêcheurs fondé au XVIIIème siècle. L'histoire de la politique urbaine de Saint-Louis retiendra la volonté toujours affichée des autorités de l'époque de dégager ce quartier considéré comme "un abcès dans le cœur de la ville". Dès 1910, le plan de lotissement établi pour cette zone ne fut appliqué que partiellement et constitue le repère historique des relations conflictuelles entre les Guediawayiens et les autorités administratives. Sur ce sujet, l'histoire a tendance à se répéter dans ce quartier à la faveur de l'émergence des plans directeurs d'urbanisme. Au

Nord, le quartier de Goxumbacc fut crée en 1884 par les autorités coloniales en vue de décongestionner l'île et Guet Ndar. La langue de Barbarie est composée de cinq quartiers.

- **L'île de Saint-Louis** : l'histoire retient que l'île de Saint-Louis est le site à partir duquel la ville s'est développée. Les aménagements successifs, sous-tendus par une mise en œuvre résultant du savoir-faire colonial en matière d'urbanisme, ont transformé la ville de part et d'autre du Fort. Aujourd'hui, l'île connaît d'importants problèmes de rénovation urbaine et de restauration des bâtiments dont l'état de vétusté présente un danger réel pour la sécurité publique et constitue ainsi une préoccupation pour les autorités. Cette partie comprend deux quartiers : le Sud et le Nord. Ce dernier fait l'objet de notre étude sur l'organisation territoriale des Associations Sportives et Culturelles (A.S.C.) dans la ville. L'île de Saint-Louis est inscrite sur la liste du patrimoine historique de l'Humanité en Décembre 2000. Elle constitue un important centre administratif, culturel et commercial de la ville. Elle fait l'objet d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur.
- **Le faubourg de Sor** : le secteur de Sor constitue actuellement la seule grande zone d'extension urbaine de la ville. Il accueillait les populations émigrantes mais également les populations venant de l'île ou de Langue de Barbarie à la recherche de terrains d'habitations. Il compte au total 15 quartiers dont Ndioloféne, Pikine et Bango qui concernent notre étude. Sur le plan spatial, il offre de réelles possibilités d'aménagement. L'espace constitué, est un ensemble incohérent et inarticulé, caractéristique d'une mise en œuvre sans planification spatiale. Il en résulte un habitat sous intégré dont les conséquences sociales sont multiples. Les jeunes de ces quartiers s'organisent à travers les activités de leurs A.S.C. pour venir en aide aux populations notamment dans les inondations, la sécurité, l'hygiène, les activités de nettoiement...

La ville de Saint-Louis est une ville dynamique autant dans sa géographie que dans sa démographie. C'est ainsi que nous abordons la présentation détaillée des différents quartiers de Pikine, de Ndioloféne de Bango et de Nord qui concernent notre étude.

II- DELIMITATION DU CHAMP D'ETUDE

Ce travail de recherche sur l'organisation territoriale des Associations Sportives et Culturelles englobe toute la ville de Saint-Louis. Du fait de la pertinence de la question, nous avons jugé nécessaire de réduire le champ d'étude à quatre quartiers de la première à la quatrième génération. C'est ainsi qu'on a :

- Le quartier du Nord**

Il est situé dans le plus ancien site de la ville de Saint-Louis : l'Ile. Aujourd'hui, l'Ile est le secteur urbain le plus développé et le plus moderne. Son plan en damier très rigoureux et son architecture rappellent l'histoire coloniale. Toutes les décisions importantes concernant la ville ou même la région émanent de cet espace qui abrite la gouvernance, la mairie, les services décentralisés de l'Etat (urbanisme et habitat, travaux publics et bâtiments, trésor, impôts et domaines, inspection régionale des écoles, les bureaux régionaux de sociétés nationales (SENELEC, SONEES), la poste, chambre de commerce, banques et consulats de France et Belgique. L'ile est aussi le siège de l'hôpital régional. Cette concentration excessive des équipements sur l'ile est réalisée au détriment des autres quartiers qui connaissent une décroissance démographique forte depuis quelques années.

L'ile constitue le centre historique, administratif, culturel et commercial de saint louis. La fonction commerciale de l'ile aujourd'hui est matérialisée par l'émergence de part et d'autres des grandes avenues de l'ile, notamment sur l'avenue Blaise Diagne, de succursales de grandes firmes internationales.

L'ile est limitée à l'Est et à l'Ouest respectivement par le grand bras du fleuve Sénégal et le petit bras du fleuve et au Sud par l'embouchure du fleuve Sénégal. Le plan de l'ile se caractérise par un tracé en deux unités séparées par la place Faidherbe et l'hôtel du gouverneur. Au Sud de la place Faidherbe s'étend le quartier Sud ; au Nord le quartier Nord. La terminologie locale en wolof est utilisée : "sindoné" pour désigner le premier et "lodo" le second. C'est ce dernier qui intéresse notre étude.

Le quartier de Nord est divisé dans le sens de la longueur par quatre grandes artères qui sont d'Est en Ouest : les rues Blaise Diagne, Brière de l'Isle, André Lebon et la rue France. La partie occidentale a une rue moins importante, la rue Adamson. La rue Brière de l'Isle est prolongée jusqu'à l'extrémité Nord de Saint-Louis par l'avenue Mermoz. Les rues de France et d'André Lebon s'arrêtent au camp militaire « El Hadj Omar » installé à la pointe Nord du quartier tandis que la rue Blaise Diagne se termine à peu près à la moitié de la longueur du quartier sur la façade principale de la grande mosquée (la Mosquée à cloche).

• **Le quartier de Ndioloféne**

L'établissement des mulâtres et la construction des maisons de repos vers les années 1700 marquent le début de l'occupation de la zone de Ndioloféne mais son processus de peuplement à véritablement commencer vers 1853 avec l'installation des wolof. Le mot Ndioloféne est une appellation wolof qui signifie chez les wolof.

Crée par les immigrants du Djolof, Ndioloféne a connu son expansion avec l'exode rural des populations venues du Mali et de la Haute Côte d'Ivoire à la fin du XVIIIème siècle. Ces derniers avaient donné à la partie qu'ils occupaient le nom de Sénéfobougou qui signifie littéralement « la demeure des sénéfos ».

Selon une autre version lors de nos enquêtes sur le terrain, les premiers habitants de ce quartier viennent du Mali. Ils appartiennent à l'ethnie sénofo. Ce sont les noms de familles comme Koné, Diara, Traoré, Sidibé, Sangaré... Quoi qu'il en soit ces habitants appartiennent à la grande famille Mandé de la sous région.

Toutefois, dans les premiers plans de faubourg de Sor, ce quartier était colonisé par des jardins potagers et des vergers qui faisaient son charme. En effet, c'est dans ce quartier que provenaient les agrumes, les sapotiers, les papayes dont la ville était pourvoyeuse.

Ce quartier est actuellement divisé en deux quartiers séparé par l'avenue des grands hommes. Il s'agit de Ndioloféne Nord et de Ndioloféne Sud.

Les aspects démographiques sont toujours indispensables dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement économiques, sociales et culturelles. La planification du développement d'une localité ne saurait ignorer un ensemble d'indicateurs démographiques qui interviennent en amont et en aval dans les résultats à atteindre.

• **Le quartier de Pikine**

Situé au Sud-est de Saint-Louis et sur la partie la plus méridionale du faubourg de Sor, le quartier de Pikine est limité par le grand bras du fleuve Sénégal à l'Ouest et la route nationale au Nord-Est.

L'arrêté du n°68-300 du 30 mars 1968 avait découpé le quartier en trois sous quartiers :

- Pikine 1 (ex-Bas Sénégal) ;
- Pikine 2 (Pikine centre)
- Pikine 3 (Pikine extension) : il comprend Tableau Walo, Pikine Sor Diagne et Pikine Sor Dagga.

A l'image des autres quartiers du faubourg de Sor, le quartier de Pikine a été créé pour décongestionner certains quartiers (Diameguene et Léona) de la ville. Vers 1950, il n'y avait

aucun habitant permanent dans le quartier. Il existait seulement des jardins potagers ou des vergers aménagés en bordure du fleuve Sénégal.

Le processus démographique caractéristique de ce quartier correspond au schéma classique d'établissement des néo-citadins c'est-à-dire d'un côté les ruraux et les habitants des petites villes et de l'autre des refoulés des quartiers centraux.

Au début de l'année 1960, Pikine avait encore un air villageois avec « *un habitat misérable de paillettes et baraque aux matériaux hétéroclites... Son marché fait d'abris de branchages et de vieilles caisses* ». A cela on a également le « *délabrement des concessions et la misère des habitants*⁴ ».

En effet, ce quartier résultant de processus irréguliers, en marge des procédures institutionnelles, est né véritablement en 1958 et grandit spectaculairement dans les années soixante et soixante dix⁵.

Il couvre une superficie de 249 hectares⁶. Sur une superficie occupée par l'ensemble des quartiers de la ville (1133ha), Pikine renferme une surface assez importante environs 22 %.

Vers 1975, Pikine abrite quelques 12.000 habitants. A la fin de la décennie 1980, il en a trois fois de plus soit près du tiers de la population de Saint-Louis⁷.

La population de ce quartier est estimée à 34.687 habitants en 2005. Ce nombre le classe parmi les quartiers les plus peuplés du périmètre communal. Il concentrat plus 21 % de la population communale en cette même période.

• Le quartier de Bango

Situé dans la périphérie de Sor, le quartier de Bango est limité à l'est par Ngalléle, à l'ouest par les bras du fleuve Sénégal, au Nord par Sanar et au Sud par Khor. Il est relié à la route nationale n°2 par une bretelle, est isolé de la ville par l'aéroport, le camp militaire et les zones marécageuses.

Le village de Bango fut édifié en 1886 par Founty GUEYE, originaire du Saloum. Il était agriculteur et pêcheur dans les mangroves des îles du Saloum. A la suite de l'éclatement de Saloum vers 1864, les maurs revirent des neveux d'un dénommé Founty GUEYE et s'en fuir vers la Mauritanie. Après s'être renseigné sur la direction que les ravisseurs avaient prise, il

⁴ CAMARA (Camille) : Saint-Louis du Sénégal : évolution d'une ville en milieu africain. Dakar : IFAN, 1968, page 12.

⁵ Rapport n°27/CF du 07/08/58 adressé au ministère de l'intérieur par l'administration du Cercle du Bas Sénégal.

⁶ Plan Directeur d'Urbanisation de Saint-Louis Horizon 2025 : Rapport de présentation août 2000, page 37.

⁷ Sur un total de 115.362 habitants, Sor regroupait 71.780 habitants en 1988, Pikine et extension en concentraient plus de la moitié.

prépara ses provisions et se lança à leur poursuite. Là, il trouva les traces de ces derniers et continua sa poursuite jusqu'aux environs de Mboubéne. Et, c'est dans ce petit village Peul situé au Nord de l'actuel Bango qu'il a aperçu et récupéré ses neveux. C'est pendant cette période que Founty GUEYE a eu la préférence de revenir habiter dans cette zone.

Concernant son développement spatial, la famille de Founty GUEYE a commencé l'occupation par l'Ouest appelé jadis Bango civil pour évoluer vers le Nord à côté du fleuve puis vers le Sud. Les populations préféreraient le Nord du quartier propice à l'exercice des activités liées à la pêche et à l'agriculture.

A ce sujet, sur l'origine du nom du quartier, on peut retenir qu'à l'époque il y'avait un tamarinier « dakhar », les flotteurs en branches d'euphorbes « salane » en wolof qu'on fixait aux filets, s'appelés « mongos ». Après chaque partie de pêche, Founty GUEYE mettait des filets à sécher sur le tamarinier. Le tout au loin faisait penser à un arbre bizarre dont les mongos auraient été les fruits. C'est ce qui donne l'appellation à cet arbre nouveau et unique : le « dakhar de mongos » c'est-à-dire le tamarinier flotteur. Le colonisateur au moment de transcription a du mal comprendre et écrivit Dakhar Bango.

Le quartier a connu une importante croissance démographique due à ses diverses potentialités hydrauliques et agricoles à la présence militaire. En 2008, la population de Bango est estimée à 4413 habitants. Il concerne 2,33 % de la population communale qui s'élève à 189.343 habitants⁸.

Plus tard, des hôtels et auberges, l'aéroport, Université Gaston BERGER (UGB), situés à un kilomètre, sont implantés. Toutes ces structures engagent une importante main-d'œuvre locale et celle des villages environnants. Il y'a également le grand barrage qui permet de stopper la remontée de la langue et qui irrigue de nombreux hectares de rizières, de jardins légumiers et fruitiers. On y note également le ranche de Bango.

Le village traditionnel Bango est récemment rattaché à la commune de Saint-Louis. Ce quartier est utilisé aussi comme zone de décongestion de la ville de Saint-Louis. C'est ce qui fait que depuis quelques années, il connaît une augmentation de la population assez forte.

⁸ Service Régional de la Statistique et de la Démographie, 2008.

CHAPITRE 2 : EVOLUTION ET REPARTITION DE LA POPULATION

I- EVOLUTION DE LA POPULATION

A la fin du XVIIIème siècle, c'est-à-dire dans les années 1780, la population de Saint-Louis était estimée à 7.000 habitants. Au début du XIXème siècle, date de son apogée administrative, Saint-Louis comptait alors 20.000 habitants dont 10 % d'eurocéens. Un net fléchissement sera observé vers 1918 avec l'attraction de nouvelles colonies de l'intérieur et les conséquences de la première guerre mondiale⁹.

Titre 2 : Evolution de la population de Saint-Louis de 1960 à 1989.

1960	48 840
1964	60 000
1969	75 402
1971	81 204
1974	86 851
1976	88 404
1988	115 354
1989	119 045

Source : Bonnardel R., 1992.

Ce tableau résume l'évolution de la population de la ville de Saint-Louis depuis 1960 à 1989. On remarque qu'en espace de 11 ans c'est-à-dire de 1960 à 1974, la population de Saint-Louis a presque doublé. Et, progressivement cette population n'a cessé d'augmenter.

En 1988, la population de la ville de Saint-Louis comptait 115.354 habitants dont 28.350 jeunes entre 15 et 24 ans soit un pourcentage de 24,57 %. Les quartiers de Saint-Louis sont caractérisés par l'extrême jeunesse de sa population. Cette situation démographique de la décennie 80 dans la ville de Saint-Louis correspond avec la réaction de 11 A.S.C. (de 1980 à 1989) enregistrées dans les quatre quartiers évoqués ci-dessus.

⁹ Commune de Saint-Louis : Profil environnemental de la ville de Saint-Louis. Institut Africain de Gestion Urbaine, 2005, 220 pages.

II- LA REPARTITION DE LA POPULATION

La population de la ville de Saint-Louis est inégalement répartie dans les trois grandes "bandes" de terres réunies qui la forment. A cet effet, nous proposons le tableau de la répartition de la population selon les localités suivantes :

Tableau 3 : Répartition de la population selon les localités

Localités	Masculin	Féminin	Total	Concessions	Ménages
Langue de Barbarie	13725	14174	27899	2033	3034
Faubourg de Sor	36973	38272	75345	7644	8801
Ile	5081	5592	10673	1147	1632

Source : Service Régional de la Statistique de Saint-Louis, 1988.

A la lecture de ce tableau, on peut dire que dès les années 1980, la population du faubourg de Sor, soit 75.345 habitants est plus importante que celles des autres localités de la ville. Et, par conséquent, à la fin de la décennie 80 le Sor (Ndiolofène, Pikine et Bango) compte 11 A.S.C. Il s'agit des A.S.C. de :

- Ndiolofène et 'Les Guéléwars', Sénéfo, Bidew et Fagaru dans le quartier de Ndiolofène ;
- Stade de Pikine, Diamano, Méridien, Nim Gui, Daggou Dane toutes dans le quartier de Pikine ;
- Bango dans le quartier de Bango.

L'Ile compte en 1988 une population totale de 10.673 habitants. Et, à la fin des années 1980, l'Ile (Nord seulement) enregistre déjà 6 A.S.C. Ce sont : FC Nord, Diamano, Rakkadiou, Gouney Mar, Manko et Bou El.

La population urbaine de la ville de Saint-Louis, selon l'enquête par sondage effectuée en 2001 s'élève à 156.993 habitants. Elle est constituée en majorité de femmes avec un taux de 51%. La population urbaine comme dans l'ensemble du Sénégal est jeune. Les personnes âgées de moins de 20 ans représentent 51% contre 7% pour les tranches d'âge supérieures à 60 ans.

La Commune de Saint-Louis compte 17.969 ménages dont :

- les 2/3 vivent dans les quartiers populaires structurés (35,9%) ou irréguliers (28,8%).
- le reste des ménages habite surtout dans les quartiers traditionnels de la Langue de Barbarie

(13,6%).

Les ménages sont en général de taille moyenne avec 8,7 individus par ménage. En effet, 55,7% des ménages comptent moins de 10 personnes et 38% sont peuplés de 10 à 19 personnes.

La population de la ville de Saint-Louis est inégalement répartie sur le territoire. L'Ile regroupe 17% de la population, la Langue de Barbarie 23,5%, le faubourg de Sor 56,4% et le péricentre communal 3,1%.

Tableau n°4 : Répartition de la population en fonction des quartiers estimation de 2005

Quartiers	Hommes	Femmes	Ensemble
Ile nord	1935	2126	4061
Ile centre	1840	2287	4127
Ile sud	1968	2185	4153
bas Guet Ndar	5827	5858	11 685
haut Guet Ndar	4170	4577	8747
bas Ndar Toute	1719	1828	3547
haut Ndar Toute	1736	1554	3290
Goxumbacc	5714	6073	11787
Sor nord	5024	5650	10674
Diamaguéne	4943	5536	10479
Balacoss	2528	2797	5325
Darou	3680	4040	7720
Ndioloffene nord	2761	2890	5651
Ndioloffene sud	4426	5264	9690
Léona	6389	6818	13207
Léona II Eaux Claires	3859	4022	7881
Pikine I	3562	3994	7556
Pikine II	9146	9762	18908
Sor Diagne	2223	2450	4673
Khor	1957	2149	4106
Bango	2202	2118	4320
Ngaléllé	1594	1857	3451
Ensemble	79 203	85835	165 038

Source : Service régional de la prévision statistique de Saint-Louis.

Nous pouvons lire sur ce tableau une différence de concentration des populations dans les quartiers de la ville de Saint-Louis. Cette estimation du service régional de la prévision statistique de Saint-Louis nous montre que les quatre quartiers de notre zone d'étude enregistrent de fortes concentrations humaines. C'est ainsi qu'on a une estimation en 2005 : 4.061 à Nord, 15.341 à Ndioloféne, 4.320 à Bango et 31.137 dans le quartier de Pikine.

L'accroissement la population se fait dans le même sens que l'augmentation de la création des associations sportives et culturelles particulièrement à Pikine.

Aux quartiers très peuplés succèdent des quartiers moyennement peuplés et des quartiers faiblement peuplés :

Les quartiers très peuplés composés des quartiers de Pikine II et Diamaguène (593 habitants/hectare), Guet Ndar-Dack (755 habitants/hectare), Goxumbacc et Guet Ndar-Lodo.

La densité moyenne pour le reste de la ville s'élevant à 370 habitants par hectare.

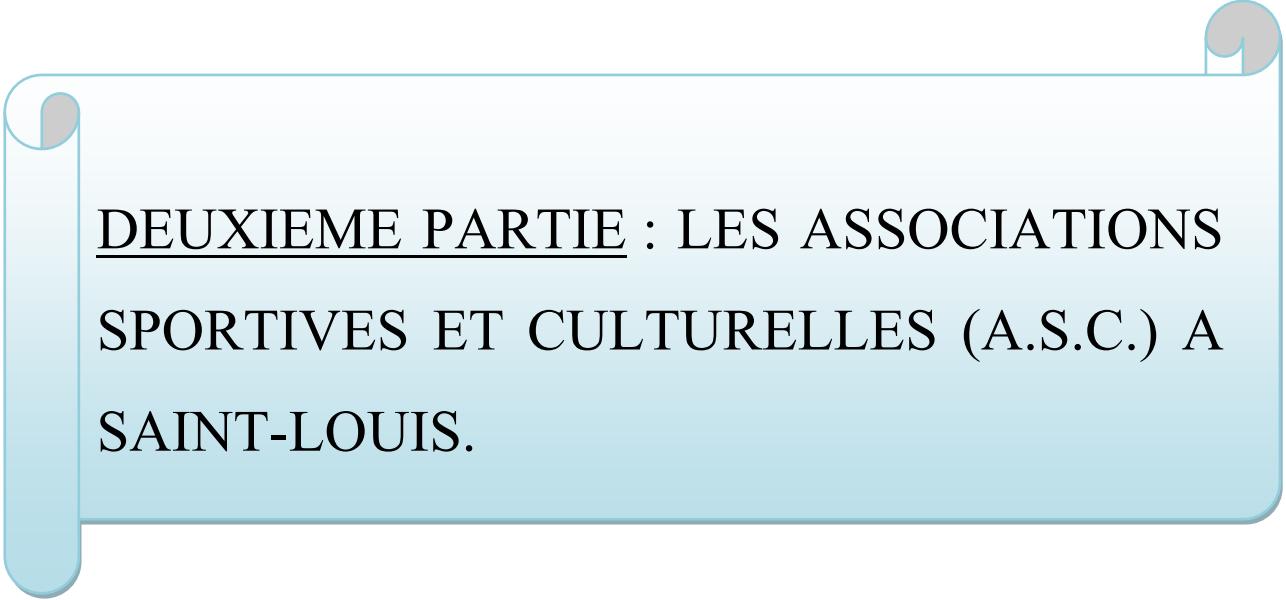
Les quartiers moyennement peuplés composés des quartiers de Léona HLM, Ndiolofène – Sud, Balacoss, Ndioloféne-Nord, Sor Nord, Pikine III, Haut Ndar Toute, Pikine I, Bango, Bas Ndar Toute et Sud.

□ Les quartiers faiblement peuplés concernent les quartiers du Nord, Ngalléle, Khor.

La croissance démographique dans les quartiers de Pikine et de Ndioloféne est à l'origine de la multiplication des Associations Sportives et Culturelles.

A Saint-Louis, en 2001, la population active (15 ans et plus) occupée était estimée à 53 647 (dont 66,4% d'hommes et 33,6% de femmes). Ce résultat révèle un taux brut d'inoccupation relativement élevée d'environ 44,5%¹⁰ est un facteur important pour la multiplication et l'organisation des associations sportives et culturelles dans la ville de Saint-Louis.

¹⁰ Source : PDU Saint-Louis horizon 2025.



DEUXIEME PARTIE : LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES (A.S.C.) A SAINT-LOUIS.

CHAPITRE 1 : GENESE ET ORGANISATION DES A.S.C. DANS LA VILLE DE SAINT-LOUIS

I - GENESE DES A.S.C. A SAINT-LOUIS

L'engagement autour d'une dynamique d'organisation pour assurer la gestion efficiente des problèmes de la cité a toujours été la préoccupation majeure des saint-louisiens. Depuis la découverte de l'Île, les premiers occupants se sont organisés en communauté selon leur origine.

La période coloniale est venue renforcer cette dynamique avec les communautés européennes et métis engagées dans l'organisation de la nouvelle cité de Ndar. Cette tendance s'est poursuite plus tard après les indépendances avec les populations indigènes qui ont senti la nécessité de prendre en main les destinées de la ville. De là, est née l'idée d'un regroupement ou d'une association avec comme point de départ le sport, facteur mobilisateur.

En effet, les A.S.C. qui intéressent notre étude ont vu le jour dans la période allant de 1970 date de création de l'A.S.C. de Pikine et de FC Nord ; à 2011 avec Flamengo. Et, elles sont marquées par la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles.

Cette genèse des A.S.C. s'est effectuée en deux phases successives :

I – 1 – De l'Indépendance à 1970

L'émergence des A.S.C. de la ville de Saint-Louis avait comme noyau le sport comme activité fédératrice et particulièrement le football. Cette activité est aussi bien organisée en clubs professionnels qu'en associations populaires de base dans les quartiers. Au début de leur création (dans les années 1960), deux types d'associations existaient ensemble dans la ville de Saint-Louis. D'un côté, nous avons les clubs et de l'autre les associations sportives et culturelles de base.

Les clubs sont constitués essentiellement par la Saint-louisiennes, l'Espoir de Saint-Louis, le Réveil de Saint-Louis, Avenir, club nautique, Grand air, Daine, Jeanne de Saint-Louis, Progrès, Amicale Guet Ndar et Almamy. Les autorités politiques du Sénégal, à travers son Ministère de Sport et de la jeunesse et des loisirs, constatent dans les soixante une augmentation des clubs notamment dans la ville de Saint-Louis, optent pour une fusion de celles-ci. C'est pourquoi la réforme de 1969 proposera fondamentalement ainsi :

- Un intérêt des clubs aux recettes du football (65 % des recettes nettes) ;
- Concentration des potentialités humaines pour éviter leur dispersion dans une pléthore de clubs plus ou moins bien lotis ;

- Cr閐ation de clubs nouveaux par voie de fusion et d'int閞tation dans les grands clubs constituants des noyaux de regroupement¹¹.

L'objectif vis茅 脳 alors de donner une meilleure assiette financi猫re et sportive 脳 ces clubs afin qu'ils franchissent des paliers significatifs dans la voie de l'innovation et du renouveau.

Apr猫s l'instauration et de l'application de la r茅forme de Lamine DIACK en 1969-1970, des fusions sont op茅r茅es entre les diff茅rents clubs. C'est ainsi que l'Espoir de Saint-Louis et La Saint-Louisienne fusionnent pour donner naissance 脳 la Lingue猫re de Saint-Louis ; Reveil et Gait茅 Ndar Club ont produit Barak ; Jeunesse de Guet Ndar, Olympique et Essor donn茅rent Ndar Guedji.

Concernant les associations d'engouements populaires, elles occupent concr猫t茅ment les quartiers parce que leur pr茅sence se fait beaucoup plus sentir dans les sous quartiers, les "kognes", les rues, les maisons, les familles par rapport aux clubs du football civil.

Autrement dit, elles sont au coeur de la vie quotidienne des populations dans les quartiers. Les activit茅s de celles-ci tournaient autour du football, de l'animation et les actions du d茅veloppement du quartier. Les pouvoirs publics n'茅taient pas impliqu茅s dans les manifestations organis茅es dans les quartiers. Les tournois et les activit茅s sportives de ces associations sont jou茅s dans les terrains nus am茅nag茅s c'est-脿-dire que les terrains ne sont pas cl茅tur茅s, l'acc猫s est libre pour tout le monde. Pendant cette p茅riode, la place de l'argent dans les activit茅s sportives et culturelles 脳tait moins importante car ce qui primait c'茅tait seulement de gagner et l'organisation ne n茅cessitait pas de grosses sommes. La pr茅occupation des acteurs 脳tait seulement de rendre le quartier heureux. Nous pouvons r茅sumer la liste de quelques associations populaires dans le tableau suivant :

¹¹ GUEYE (Elhadji Makhtar) : Proposition pour un plan de relance du football dans la ville de Saint-Louis. UCAD : INSESP, 2002, page 24.

Tableau 5 : Associations Sportives Culturelles et leur localisation dans les quartiers de la ville de Saint-Louis, 2011.

Associations sportives et communautaires de base	Quartiers
Union de Balacoss et Constellation	Balacoss
Magic	Diameguène
Réal et Chili ou France	Léona Eaux Claires
Cyclone et Foyer	Ndioloféne Nord et Sud
Idéal	Tendjiguene
Barack	Ile
Santos	Médina Courses

Tous ces regroupements de jeunes étaient localisés dans les différents quartiers de la ville. A la lecture du tableau, on constate que chaque association s'étale sur tout le territoire du quartier sauf à Léona Eaux Claires où on a les associations de Real et de Chili ; à Balacoss l'Union de Balacoss, F.R.S. Constellation.

Barack regroupait les deux quartiers Nord et Sud où actuellement on en compte dix (sept à Nord et trois à Sud). De même, à Ndioloféne, l'effectif des associations à vocation sportive et culturelle est passé de deux à sept. C'est pour quoi on peut dire pendant cette période des années soixante que la compétition territoriale des associations au sein des quartiers est intense. Malgré tout, dès le début du voisinage des A.S.C. de Cyclone et de Foyer à Ndioloféne, un sentiment de séparation territorial se nourrissait entre les différents membres. A l'exception des A.S.C. de Réal de Léona Eaux Claires et de Santos de Médina Courses qui existent toujours, toutes les autres associations n'existent plus. Elles ont donné naissance à de multiples autres associations.

I – 2 – De 1970 à nos jours (2011)

L'année 1970 est une référence pour bien aborder la question d'organisation du territoire des A.S.C. dans les quatre quartiers parce que les deux A.S.C. les plus anciennes sont créées pendant cette année. Il s'agit d'Stade de Pikine et du FC Nord. Mais en 1971, l'A.S.C. Rakkadiou vient fractionner le territoire de FC Nord. C'est de là que commencent les tiraillements à l'intérieur d'un quartier. Dans l'ensemble des quartiers étudiés, les territoires des A.S.C. deviennent de plus en plus petits. Le tableau ci-dessous relatant la chronologie des A.S.C. dans les quartiers de 1970 à 2011 en est une illustration.

Tableau 6 : Tableau croisé de la création d'A.S.C. par quartier dans la ville de Saint-Louis.

Quartiers Années	Nombre d'Associations Sportives et Culturelles à :				Total
	Pikine	Nord	Bango	Ndioloféne	
1970-1979	01	03	-	02	06
1980-1989	04	03	01	03	11
1990-1999	06	-	01	01	08
2000-2011	05	01	03	01	10
Total	16	07	05	07	35

Le territoire des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis n'est pas figé. En effet, il varie d'une année à une autre. L'exemple du tableau croisé de la création des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis en est une illustration. Ce tableau ci-dessus montre que de 1970 à 1979, sur l'ensemble des quatre quartiers étudiés, l'occupation territoriale des A.S.C. a atteint le nombre de six. Les jeunes du quartier de Bango venaient jouer dans la ville de Saint-Louis et adhéraient à l'association de leur choix.

Dès le début de la création des A.S.C. dans ces quartiers en 1970, chaque quartier correspondait à une A.S.C. On peut citer dans ce sens les A.S.C. du stade de Pikine, du FC Nord comme seules A.S.C. occupant tout le territoire de leurs quartiers respectifs.

Mais au fil des années, du fait des frustrations nées de la mauvaise gestion de l'organisation de communautaire de base, de l'augmentation conséquente de la population jeune à la demande de participation aux activités locales, de la dégradation des conditions de vie et l'accentuation de la pauvreté, de l'extension très rapide des quartiers surtout Pikine ... la naissance des A.S.C. commence à s'y multiplier. C'est ainsi qu'entre 1980 et 1989 onze A.S.C. sont créées dans les quartiers de Pikine, de Nord, de Bango et de Ndioloféne. De même, on note la création de dix A.S.C. de 2000 à 2011 avec notamment cinq à Pikine, trois à Bango et deux l'une à Nord et l'autre à Ndioloféne. Le morcellement des territoires d'A.S.C. est devenu plus important pendant les périodes 1980-1989 et 2000-2011. A l'espace d'un intervalle de vingt ans, vingt et une A.S.C. sont créées dans les quatre quartiers. C'est ce qui donne en moyenne une A.S.C. par année.

Le quartier de Pikine, qui est le plus populaire de la ville, enregistre de 1990 à 2011 la création de onze A.S.C. C'est dans ce quartier que le dynamisme du contrôle territorial des

A.S.C. est plus présent. Le chiffre record d'A.S.C. dans ce quartier de la ville de Saint-Louis nous prouve effectivement que la compétition territoriale de celles-ci est un phénomène quotidien et dynamique. Par conséquent, ce phénomène affecte l'organisation sociale sur l'occupation de l'espace à l'échelle des sous quartiers. C'est le cas des A.S.C. de Stade de Pikine (mère de toutes les A.S.C. du quartier) et de Pikine Centre qui inscrivent les messages d'informations montrant leur existence, leurs empreintes dans le territoire de chacun. A la même période Nord, Ndioloféne et Bango enregistrent sept A.S.C. On note une prolifération des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.

Cette création des A.S.C. dans les quartiers a été facilitée grâce au transfert des pouvoirs de compétences aux autorités locales. C'est pourquoi de 1970 à 2011, nous avons enregistré la création de 35 A.S.C. uniquement dans les quatre quartiers concernés. Cela est à l'origine des agissements et des méthodes conçus par les jeunes pour une organisation du territoire des A.S.C. Cette surcharge d'A.S.C. dans ces territoires fait que la vie quotidienne de celles-ci ne peut pas se dérober à un combat d'appropriation et à une compétition de contrôle de d'occupation d'entité. La création d'une A.S.C. est suivie d'une division territoriale. Avec de nouveaux acteurs, l'enjeu territorial s'intensifie actuellement. Il arrive qu'une ou plusieurs A.S.C. se localise dans un même sous quartier. L'exemple le plus frappant est le sous quartier de Pikine, le Bas-Sénégal dans lequel on a les A.S.C. de Ler Gui, de Nim Gui et de Bas-Sénégal. Alors, la concurrence territoriale des A.S.C. est née et devient de plus en plus permanente.

II - ORGANISATION DES A.S.C. DANS LA VILLE DE SAINT-LOUIS

Comme toutes structure fédérative, les A.S.C. obéissent à certaines normes d'organisation interne qui porte le charme de la dynamique du contrôle territorial. Dans la ville de Saint-Louis, cette tendance s'est manifestée dans tous les quartiers et a soulevé d'importants enjeux sociaux et territoriaux.

II - 1 – Les enjeux sociaux

Le sentiment d'appartenance des membres de l'A.S.C. dans un quartier ou dans un sous quartier les inscrit sur l'étendue du territoire de celle. L'indentification territoriale se fait sentir dans toutes les A.S.C. des quatre quartiers de Saint-Louis notamment Nord, Ndioloféne, Pikine et Bango. Ce sentiment se manifeste lors des activités ou des exercices collectifs de l'A.S.C. : les investissements humains communément appelés « set-setal » ; par la participation aux dons à la mosquée : des nattes, des dattes pendant le ramadan par exemple ;

les remblayages des rues inondées (l'exemple du sous quartier de Gorée à travers son A.S.C. à Ndioloféne) ; le reboisement, la défense des couleurs de l'A.S.C. lors des compétitions...

Le territoire du sous quartier, confondu avec les limites territoriales de l'A.S.C., est un fait entretenu par les membres de l'association en particulier les jeunes. A ce titre, les exemples les plus frappants sont les A.S.C. de Lappu Nder, Gorée ...

Toutefois des familles sous forme d'îlots à l'intérieur d'un territoire d'une association peuvent appartenir à une autre A.S.C. logeant d'ailleurs. L'adhésion à une A.S.C. d'un quartier se fait de façon libre et volontaire. C'est pour quoi on peut évoquer par exemple la marraine de l'A.S.C. Fagaru (2001) qui habite à Ndioloféne (où se situe le territoire de l'A.S.C. Ndioloféne) mais ne participe qu'aux activités de l'A.S.C. Fagaru. Il en est de même pour le président et le gardien de cette même association. On peut aussi citer dans ce sens ce qu'une de nos enquêtées nous a confiée :

« J'ai 52 ans. J'habite à Ndioloféne Nord dans le "kogne"¹², de Bidew. Je suis née dans ce quartier. Je n'ai jamais autant senti l'influence des "navétanes" sur les causeries des jeunes du quartier particulièrement mes enfants. J'ai trois garçons qui jouent dans trois A.S.C. différentes. L'un joue à l'A.S.C. Les Guelewars et les deux autres sont respectivement à Ndioloféne et à Bidew. Chaque jour que Dieu fait, pendant les trois mois de "navétanes" ce sont des débats et des discussions à n'en plus finir. Le moment le plus intense de leur tiraillement c'est à l'heure du déjeuner autour du bol. Personne n'entend du fait de leur débat sur leur A.S.C. Chacun pense que c'est A.S.C. qui est la meilleure. Je joue toujours le rôle d'arbitre entre mes enfants. Je n'ai adhéré à aucune A.S.C. Je suis découragée pour ça. Imaginer qu'ils arrivent que leurs A.S.C. jouent ils peuvent se blesser entre eux de même sang. Et, voici le ballon fait de mes fils des adversaires. Les moments que je déteste le plus c'est la veille de leurs matchs. C'est pour quoi je n'aime pas les vacances car c'est pendant ce temps que je sens les points de divergences entre mes enfants ».

Ce sont les propos d'une maman découragée par les activités des mouvements de "navétanes". C'est dire que les enjeux sociaux de ce genre sont nombreux dans les différents quartiers.

¹² Kogne : rue, c'est-à-dire littéralement virage ou angle. C'est un secteur délimité du quartier.

La solidarité est plus grande entre les membres d'une A.S.C. occupant un sous quartier bien délimité. C'est dans ces petites entités que les rapports internes sont meilleurs. C'est le cas par exemple de l'A.S.C. Senefo et de Ndioloféne. Celle-ci qui est une A.S.C. mère de toutes les associations culturelles dans le quartier du même nom voit son territoire morcelé et entrecoupé avec ceux des autres et les territoires s'emboîtent entre eux. Les membres de cette association refusent de recruter les joueurs externes qui ne sont pas du sous quartier dans un souci de bien défendre les intérêts de l'A.S.C. et de l'identité territoriale de ces personnes. On considère qu'un individu souche du quartier se battrait et se donnerait plus à fond par rapport à un mercenaire lors des bagarres d'appropriation et d'identification territoriales.

Cette appropriation du territoire pour une organisation culturelle d'un quartier permet à la couche la plus jeune de commencer à prendre ces responsabilités, de s'affirmer, de se former, de s'épanouir en apprenant à jouer les rôles sociales qu'ils doivent prétendre assumer dans le futur. C'est une question de soi-même ; pas seulement dans la maison, dans la famille mais c'est avec un ensemble d'individus qui occupent l'espace identifié de l'A.S.C.

L'enjeu social peut être inscrit lors d'une organisation de manifestation au sein d'une A.S.C. pendant les préparatifs des activités de "navétanes". Les filles se regroupent en "section féminine" sur le territoire pour défendre et soutenir leur A.S.C. Il arrive qu'une A.S.C. divise la "section féminine" en cinq sous groupes dans le souci de rendre très dynamique la participation des femmes. C'est l'exemple de Ler Gui où d'un côté nous avons des sections qui se chargent de la préparation et de la restauration des joueurs, du linge des maillots, de l'organisation et de l'animation...

Il est à noter que la proximité territoriale entre les A.S.C. est un facteur encourageant des bagarres territoriales tout au long du tournoi. Cela devient le sujet au centre des débats. Et même le nom d'une A.S.C. peut paraître "ridicule" (Kaani Gui et Poobara Gui à Balacoss ; Rakkadiou à Nord) pour ses adversaires pour être le point de départ de tiraillements et de conflit entre les populations d'A.S.C. différentes. Les deux premiers se rapportent aux condiments donc un complément pour la bonne préparation d'un mets. Concernant le nom de l'ASC Rakkadiou, cela veut dire des fous.

Les adversaires de ces A.S.C. prennent toujours comme "comique" ces noms pour relancer les discussions, les tiraillements ... entre les A.S.C.

L'article 54 des textes réglementaires de l'Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances (ODCAV) de la ville de Saint-Louis, interdit formellement les

pratiques mystiques appelées en wolof “xon ou xondiam¹³” à l’intérieur, aux abords immédiats du stade et sur l’aire de jeu. Cependant, elles sont très présentes lors de la préparation des matchs dans divers territoires des A.S.C. et se poursuivent même dans les terrains de compétitions au cours des matchs. Les pratiques occultes ont été omniprésentes dans les activités sportives et culturelles.

Ces gestes des membres d’A.S.C. sont sources de plusieurs interprétations et assimilés aux maraboutages des joueurs, à l’invocation des connaissances fétichistes et mystiques. Ainsi, nous confia l’un des fondateurs de l’A.S.C. Bidew de Ndioloféne :

« tout le monde fait et adhère aux pratiques mystiques donc nous aussi nous ne sont pas en reste. Nous y croyons fermement. D’ailleurs, elles sont à l’origine de nos victoires. Elles sont ancrées dans la mentalité des populations. Nous avons de bons marabouts. Nous comptons sur les ‘Xons’ pour nos victoires. Et si l’A.S.C. gagne c’est la fête dans toutes les familles donc comme les autres, nous enterrons des talismans dans les territoires des A.S.C. des autres pour favoriser notre victoire. Parce que si notre A.S.C. perd le match nos adversaires vont se moquer de nous ».

C’est un combat engagé le plus souvent nuitamment par les organisateurs ou par les dirigeants des associations. Les dirigeants se livrent à une bataille mystique et psychologique pour remporter la victoire qui honore les acteurs et se fête dans le territoire de l’A.S.C.

Lors de notre enquête un individu nous confie ceci :

¹³ Xon : c’est un mot wolof qui signifie les pratiques mystiques, fétichistes et maraboutiques. Elles sont très ancrées dans les mentalités des populations.

« les dirigeants dépensent beaucoup d'argent (plus de 200. 000F CFA) pour le maraboutage. Ils sollicitent même des marabouts des villages les plus éloignés du pays. C'est ce qui fait que le recours aux ‘’khons’’ est considéré comme le ‘’premier match’’ des A.S.C. avant d'aller sur le terrain pour la confrontation. Cet ‘’affrontement’’ mystique entre les dirigeants des A.S.C. dans les quartiers peut déboucher dans des situations graves c'est-à-dire les maraboutages entre les A.S.C. finissent par intimidés certains membres. Mieux, ils peuvent être à l'origine de la paralysie de certaines personnes très influentes dans les activités des associations de leurs territoires. Ce sont des conflits notoires pendant les trois mois de ‘’navétanes’’ ».

II – 2 – Enjeux territoriaux

Le territoire peut être défini comme un espace géographique transformé par les populations qui y habitent. Dans cette organisation des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis, il est considéré comme une forme d'appropriation et d'identité culturelle des personnes qui l'habitent. Elles ont une emprise sur sa gestion ou encore des représentations qu'elles en font du territoire

Lors de notre visite de terrain dans quelques quartiers (Nord, Ndiolofène, Pikine et Bango) à Saint-Louis, nous avons pu dénombrer plusieurs A.S.C. La formation d'une A.S.C. commence par une association à petite échelle et le plus souvent des jeunes de même génération dans un but bien précis pour une participation collective au développement socioculturel de son espace de vie. C'est le cas par exemple des associations qui ont la vocation première d'organiser des manifestations sportives et culturelles. Les A.S.C. regroupent tous les jeunes, voir même les moins jeunes, appartenant à un même quartier ou à un sous quartier.

Le contrôle territorial constitue un véritable enjeu entre deux ou plusieurs A.S.C. du même quartier ou du même sous quartier. La concurrence du contrôle territorial est permanente dans les activités associatives pendant les navétanes. Les quartiers vivent de l'ambiance émanant des A.S.C. à travers les comportements des individus et de leurs actions, les manifestations pour la bonne marche des activités de l'A.S.C. sur son territoire.

L'ancrage des A.S.C. dans les activités quotidiennes des individus nous fait dire que les limites des quartiers ou des sous quartiers se fait à l'aide de ces identifications. De ce fait, la nomination d'un quartier (par référence à une A.S.C. par exemple) ne reflète pas la réalité des nominations officielles des quartiers puisque les limites ne semblent pas être confondues.

Chaque A.S.C. a un territoire qui lui est propre.

Toutefois, toutes les limites entre les A.S.C. ne sont pas discernables c'est-à-dire qu'elles ne sont pas toujours visibles et claires sauf lorsqu'il s'agit d'une Avenue, d'une Artère, d'une grande route. On peut citer la route Coumba Dieng qui sépare les territoires des A.S.C. de Cité Niakh et Les Guelewars à Ndioloféné.

Elles sont "floues" lorsqu'une ou des maisons constituent la "borne frontière" entre les territoires des A.S.C. C'est le lieu de noter les territoires des A.S.C. de Nim Gui et de Ler Gui à Pikine. Il faut ajouter que malgré cette séparation difficile des limites territoriales, sources d'opposition entre les A.S.C., les populations savent les identifier.

Les populations d'un quartier donné pensent que le fait de voir inscrits les graffitis d'une A.S.C. adverse ou rivale sur l'aire d'appropriation d'une autre est un signe de provocation et une domination territoriale manifestée ou de l'effacement et voire de l'absorption alors qu'elle existe. Dès lors, les populations se livrent à une bataille psychologique et un trafic d'influence dans les quartiers. Chaque groupe membre d'une A.S.C. se lance dans une campagne consciemment ou inconsciemment.

Nous constatons que les rapports sociaux se projettent dans un territoire. De ces rapports, est née cette appartenance territoriale qui anime les individus et se manifestant sous diverses formes. Ainsi, le marquage du territoire au nom de l'A.S.C. peut se faire par des décorations et des guirlandes à travers les rues. En effet, on peut lire cette image :



Photo 2 : Ornements des rues aux couleurs de l'A.S.C. à l'aide des morceaux de tissus minces accrochés aux poteaux.

On peut encore illustrer le marquage du territoire des A.S.C. par des bouteilles ou gobelets vides peints aux couleurs de l'A.S.C. accrochées aux poteaux. En effet, on peut voir des images suivantes :



Photo 3 : Image illustrative de décoration des quartiers par les A.S.C.

Cette image de décoration pour le marquage du territoire des A.S.C. montre les efforts fournis par les membres et les supporters d'A.S.C. pour afficher et peindre aux couleurs de celles-ci dans son territoire. On remarque des lignes accrochées de petites et de grandes bouteilles vides de façon parallèle aux fils électriques.



Photo 4 : Décoration des rues par les jeunes supporters des A.S.C.

Une multitude de bouteilles suspendues entre les rues aux couleurs de l'A.S.C. : bleu blanc.

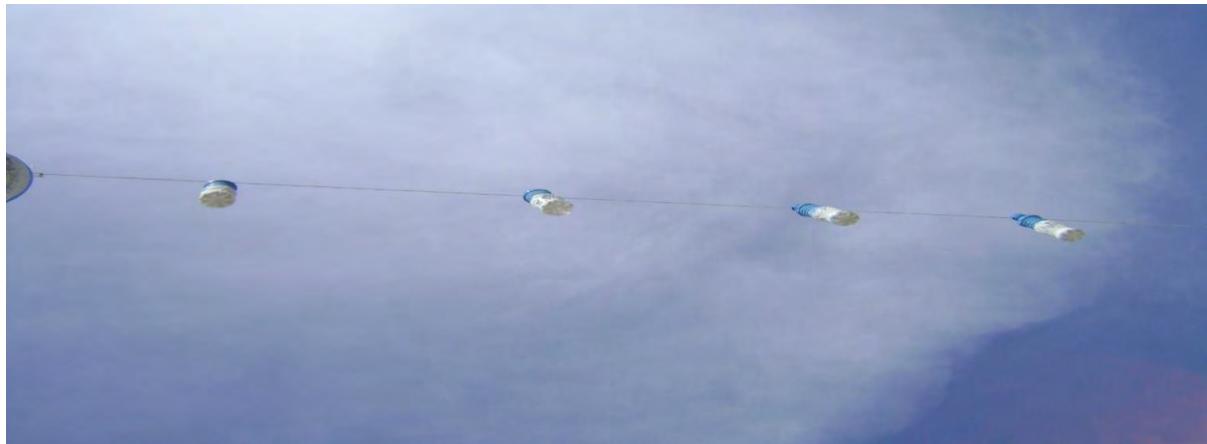


Photo 5 : Des décorations du sous quartier par un “chapelet de bouteilles” reflétant l'image de l'A.S.C.

Les supporters et les responsables des A.S.C. manifestent le désir de ces types pour décorer leurs quartiers c'est quand leurs équipes sont qualifiées en demi-finale ou en finale. Pendant ce temps, tous les quartiers vivent aux rythmes et aux couleurs des A.S.C. Aucune distinction des catégories d'âges, tout le monde adhère même les personnes âgées font leur participation par les ports de morceaux de tissus ou de foulards au nom de l'A.S.C.

Une personne d'une quarantaine d'années ayant fait l'objet de notre interview laisse entendre à propos des décorations du territoire d'une A.S.C. :

« c'est une innovation dans les mouvements de ‘navétanes’. Avant, je me rappelle lorsque j'avais vers 12 ans ou 13 ans l'ampleur des A.S.C. n'est pas grande. En ce moment, qu'une équipe se qualifie en finale ou non ces pratiques d'embellissements étaient inconnues. Les supporters organisaient des danses suivies des battements de tam-tams de la manière la plus remarquable pour monter aux autres (les adversaires et les passants) qu'on est qualifié ou que nous aussi on peut faire mieux comme les autres. Chaque A.S.C. se bat pour représenter dignement les gens de son quartier. Les dessins, les ornements des quartiers, ... sont des œuvres des membres volontaires de l'association qui s'en chargent. Ils agrandissent le champ d'appartenance à notre A.S.C. ».



Photo 6 : Des drapeaux d'A.S.C. « encombrent » les poteaux électriques.

Les membres d'A.S.C. inscrivent les légendes pour caractériser leur quartier afin de marquer la différence par rapport aux autres. C'est aussi pour magnifier la qualification de leur A.S.C. dans le territoire. C'est un signe de reconnaissance aux joueurs de l'A.S.C. uniquement effectué dans le sous quartier de l'A.S.C. Ces drapeaux accrochés aux poteaux véhicules des messages de concurrences territoriales par exemple des « m'as-tu vu ? » par rapport à des quartiers ou sous quartiers voisins directs. Ils sont noyés au milieu d'une "grappe de fils électriques.

Les symboles enracinent la population dans son environnement. Ce principe d'identification explique la particularité et l'intensité de la relation que les jeunes des A.S.C. ont de leurs quartiers.

Il y'a également des inscriptions des noms d'A.S.C. sur les murs et les portes de maisons ou de jardins, sur les caisses de véhicules immobiles abandonnés. Voici une photo ci-dessous, le nom de l'A.S.C. 'Les Guelewars' sur une porte. Les supporters ne perdent pas d'occasions pour écrire le nom de leurs A.S.C. surtout dans des endroits stratégiques c'est-à-dire sur une porte qui face à une Avenue très fréquentée comme celle-ci qui est prise sur la route de Coumba Dieng ; sur les murs d'en face du siège de l'A.S.C...



Photo 7 : Le nom de l'A.S.C. 'Les Guelewars' sur une porte située sur la route de Coumba Dieng à Ndioloféne.

Nous avons remarqué d'autres constructions territoriales qui sont permanentes que les bidons existent dans certains quartiers de la ville de Saint-Louis. C'est le cas du monument de l'A.S.C. Jambaar au milieu de la rue : par exemple à Goxumbacci ; à la construction de la mosquée ... C'est pour attirer l'attention des populations sur l'existence de l'A.S.C. et de son territoire. Mais cette pratique territoriale tend à disparaître au profit des raisons suivantes :

- d'après les informations obtenues, les guides religieux de la ville n'encouragent pas la construction des monuments dans les quartiers. C'est à l'encontre les recommandations de l'Islam ;
- certains responsables d'A.S.C. à Pikine avancent comme explication un manque d'espace parce que les rues sont étroites donc il n'y a pas de possibilités de construire un monument de quelques tailles que ce soit.
- alors, à la suite de ces enseignements tirés, la construction de monuments au nom d'une A.S.C. est remplacée par l'émergence des banderoles.

A cet effet, on peut voir d'autres inscriptions territoriales suivantes :



Photo n° 8 : Une banderole de l'A.S.C. Cité Niakh suspendue entre deux poteaux dans le sous quartier de Cité Niakh à Ndioloféne.

Les habitants de Cité Niakh décorent leur quartier pendant les périodes de "navétanes" aux couleurs de A.S.C. Cette pratique est une manière d'informer et d'inciter les habitants particulièrement les jeunes à s'investir et à participer aux activités de l'A.S.C. Au-delà de cette incitation des populations à s'attacher d'avantage à leur A.S.C., cette forme de communication révèle le dynamisme et l'engouement des supporters d'une équipe. Elle marque le territoire du quartier, galvanise les joueurs (*Dem Ba Diékh*), A.S.C. Cité Niakh *deffa Jot*, les dirigeants (*Amoul Bayi ou Ala Athiou*) et les partenaires (*Ca Kaw Ca Kanam*). Elle fait la promotion de l'équipe et attire l'attention des adversaires surtout quand une finale s'approche.

Elle suscite enfin une rivalité atroce du fait que la plupart des slogans mentionnés sur les banderoles reflète une sorte de provocation ou une incitation à la vengeance.

C'est aussi l'exemple de ces deux photos ci-dessous n°9 et n°10 des A.S.C. de FC Gorée dans le sous quartier du même nom dans le quartier de Ndioloféne et de Lappu Nder dans le quartier de Bango.



Photo n° 9 : Inscription du nom de l'A.S.C. Gorée FC dans le sous quartier de Gorée à Ndioloféne.



Photo n° 10 : Mise en exergue du nom de l'A.S.C. Lappu Nder située dans le quartier de Bango.

Ces écrits des noms d'A.S.C. nous renseignent sur le fait permanent du contrôle territorial dans les quartiers. Ainsi, on peut citer H. KA :

« les jeunes membres de Lappu Nder écrivent le nom de l'A.S.C. eux aussi pour se rivaliser des autres A.S.C. parce que quand on le fait c'est une fierté pour nous tous. Nous n'acceptons pas d'être envahis par les affiches des autres A.S.C. comme Bango ou Sawaly. Mieux, les jeunes s'amusent dès fois à peindre ou à effacer les autres messages d'A.S.C. concurrentes ».

Il existe également des expressions en wolof qui traduisent l'appropriation et l'appartenance territoriale des individus à une A.S.C. notamment « *fii nioko mom* », « *fii lagnu diuddo* » et « *fii lagnu yaro* » qui signifient littéralement “ici c'est pour nous ou c'est chez nous” et “nous sommes nés ici et nous avons grandi ici”.

« Si vous voyez que nos murs sont écrits par nos supporters avec des slogans comme ‘*fii nioko mom*’ c'est parce que nous voulons montrer aux autres A.S.C. notre attachement à notre quartier. Nous sommes prêts à tout faire pour qu'il soit le plus dynamique et le plus développé de toute la ville de Saint-Louis. C'est aussi une façon de montrer à nos joueurs que nous sommes derrière eux pour les encourager ‘amoul ragal’, ‘amoul séral’ ».

Nous dit Ibrahima SENE, supporter de FC Gorée.



Photo n° 11 : Des graffitis sur les murs d'un bâtiment en construction dans le sous quartier de Gorée à Ndioloféne.

Ce sont des inscriptions territoriales des supporters pour marquer leur appartenance à l'A.S.C. et même au territoire. Elles nous informent sur l'attachement des jeunes à travers ces expressions en wolof ci-dessus : “*Dor Dorate*” en faisant allusion à tous leurs adversaires. “*Dor dorte*” signifie frapper et frapper encore frapper ou battre et encore battre, dans le sens de gagner son adversaire. D'après des informations obtenues lors de nos enquêtes de terrain, ce sont les jeunes membres d'une association qui sont des auteurs de ces marquages sur leur territoire. Cela peut aussi être l'œuvre du comité des supporters, qui à chaque approche du match capital (finale ou demi-finale) s'active à animer le quartier par la distribution des tee-shirts, des casquettes ou bien par l'écriture des slogans de l'équipe sur les murs.

Il y'a aussi des expressions comme “*Boulko lal Boulko diegge !!!*”. Quant cette formule, elle veut dire littéralement ne la touche pas et ne l'approche pas évidemment à l'A.S.C. C'est une manière d'assurer la protection et la sécurité de l'équipe, des joueurs, et du quartier en général. C'est donc une sorte de mise en garde à l'endroit des adversaires.



Photo n° 12 : Expression de mise en garde aux adversaires de l'A.S.C. Diamono dans le quartier de Nord.

Nous remarquons que les moyens de communications utilisés par les jeunes sont nombreux pour marquer la présence de leurs A.S.C. dans les différents quartiers. Les jeunes n'écrivent pas seulement sur les murs des bâtiments abandonnés ou inachevés mais ils s'intéressent à la devanture des maisons habitées.

C'est donc une manière selon d'autres de donner des leçons de morale aux jeunes, de les inciter à la non violence, à la retenue et surtout au civisme. Les auteurs de tels messages conçoivent le sport comme un moyen pour promouvoir la stabilité, la paix et la solidarité. Pour cela, ils ont élaboré cette stratégie de communication pour non seulement conscientiser les gens mais aussi faire naître une lueur d'espoir pour les jeunes avec des slogans comme « Amoul Bayi Dina Bakh » qui traduit « non à l'abandon ça ira ».

On saurait tenter de dire que ces inscriptions des A.S.C. sur les devantures de maisons reflètent la définition « du territoire qui est un principe d’identification ».¹⁴ Le groupe local a sa “terre” tout autant que la terre lui appartient. C’est pour dire que l’organisation territoriale qui se manifeste par l’appartenance à des A.S.C. affichées sur les murs de clôture d’espace public … n’est pas un fait récent de la société de Saint-Louis.



Photo n°13 : Graffitis de l’A.S.C. Manko aux couleurs bleu et blanc dans le quartier de Nord.

Dans le territoire de l’A.S.C. Manko, les responsables affirment être des auteurs de ces dessins sur les murs dans un endroit approprié aux croisés des rues pour faire montrer sa présence et de ses manifestations. L’expression “esprit saint” peut renvoyer à la propreté aux messages envers les adversaires de celle-ci.

D’autres moyens d’attirer une attention particulière sur le territoire d’une A.S.C. sont utilisés par les supporters comme A.S.C. Santos “*rek katane Gui*” c’est-à-dire pouvoir faire, pouvoir vaincre, pouvoir dominer et gagner ses adversaires. Ceci nous amène à illustrer par cette photo de l’A.S.C. Santos à la page suivante :

¹⁴ BONNEMAISON (Joël) et CAMBREZY (Luc) : Le territoire, lien ou frontière. Paris ; ORSTOM, 1997, 819 pages.



Photo n°13 : Les écrits du nom de l'A.S.C. Santos dans le quartier de Médina Courses



Photo n°14 : Image de l'A.S.C. Flamengo et l'expression « rendi rek diegi ».

Des messages doubles peuvent apparaître sur une seule photo c'est-à-dire en plus des noms d'A.S.C. d'autres expressions pour insister sur la question d'occupation de l'A.S.C. dans un territoire. Il s'agit des formules percutantes comme « *rendi rek diegi* » qui veut dire tuer seulement et enjambée, « *Dal sen Kaw* », qui signifie littéralement tomber sur vous, battre. Donc, les individus de cette A.S.C. nouvellement créée en 2011, mettent en garde tous les autres membres d'A.S.C. que 'Flamengo' a un territoire et "emporte tout sur son passage". Nous pouvons lire une compétition territoriale déclarée envers les anciennes associations déjà existantes (les A.S.C. de Bango, de Lappu Nder, de Sawaly et d'Aéroport).

En plus, on peut parler aussi des locutions identiques à « *l'A.S.C. Delta Dokh sen kaw* » qui désigne "marcher sur vous" qu'on peut lire sur cette photo ci-dessous.



Photo n° 16 : Ecrits d'une équipe de jeunes garçons à Ndioloféne.

C'est une petite équipe d'un groupe de jeunes à Ndioloféne qui affiche leurs marquages dans le sens du contrôle territorial. C'est un message de mise en garde aux A.S.C.

Dans le même sens que photo précédente, celle-ci affiche aussi des messages et des marquages territoriaux.

Ces pratiques constituent la meilleure manière de faire passer des messages, de défendre et de s'approprier du territoire de son A.S.C. Grâce à la solidarité interne cultivée entre les membres d'une A.S.C., le territoire de celle-ci ne souffre d'aucune compétition interne. Tout le monde est impliqué lorsqu'il s'agit des activités l'A.S.C. ou de son organisation.

Les pratiques du territoire se font pour marquer la différence entre les territoires d'A.S.C. par la représentation. Celle-ci se fait le plus souvent pendant les grandes vacances correspondant aux activités des mouvements de "navétanes".

Cependant, le partage d'un territoire ou d'un espace avec des limites floues entre les A.S.C, fait que les tiraillements entre les jeunes se manifestent lors des navétanes. Ces tiraillements apparaissent alors entre les membres d'A.S.C. différentes qui se jouxtent dans un quartier.



Photo n°17 : Les A.S.C. de Flamengo et de Sawaly dans le quartier de Bango.

On peut lire sur cette photo les inscriptions des noms d'A.S.C. de Flamengo et de Sawaly. Cette image illustre un engagement dans un combat de contrôle territorial que les jeunes membres d'A.S.C. différentes se livrent à Bango.

Ces rapports sociaux se montrent dans le territoire logeant les A.S.C. et qui peuvent être à l'origine de ces contradictions récurrentes entre les A.S.C. rivales. C'est le lieu également de citer Nim Gui et Ler Gui à Pikine ; Bango garrage et Lappu Nder à Bango ; Les Guelewars et Cité Niakha à Ndioloféne ; FC Nord et Diamano à Nord ... Il faut aussi dire que ces rapports de divergences territoriales ne concernent pas seulement les A.S.C. qui se trouvent côte à côte sur le plan géographique. On peut citer les A.S.C. de Les Guelewars et Senefo.

Ces impressions affichées entre les membres des associations se poursuivent même dans les terrains à l'occasion des matchs de tournois organisés par l'Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances (ODCAV). Cet organisme met en place une Commission des Qualifications, des réglementations et des Pénalités (CQRP), pour statuer sur les agissements de violences et de bagarres entre les A.S.C. non seulement lors de la compétition dans les terrains mais aussi dans les quartiers. Elle peut aller jusqu'à prendre des sanctions, des suspensions et des blâmes à l'encontre des auteurs d'actes commis par des membres d'A.S.C. quelconque même si les auteurs les ont commis dans le territoire des A.S.C.

Cette commission, pour éviter des scènes de violences entre les supporters dans les terrains de jeux, pose des conditions préalables avant le début de chaque match. Il s'agit d'abord des poignées de mains entre les joueurs au moment de la présentation des salutations, des "photos de familles" entre les capitaines d'équipes et des échanges de fanions. Il peut ensuite procéder à la fouille corporelle sur des personnes à comportement douteux pour la sécurité des supporters, de la confection d'une banderole où on peut lire les noms des A.S.C. adversaires du jour, de la sonorisation pour faire passer des messages, l'organisation des réunions techniques avant le début du match avec les responsables de la sécurité, la réactualisation des mesures de sécurité aux A.S.C., de prendre en compte les observations des superviseurs de matchs pour éviter les arrangements.

La violence n'est pas une affaire d'un seul individu mais de groupes dans une société. Il s'agit des idées, de représentations de valeurs ... qui animent les supporters dans les espaces de jeux. C'est pourquoi les responsables des associations présents aux terrains, s'organisent à loger leurs supporters en les éloignant de leurs adversaires. Ils surveillent aussi leurs supporters. Ils les calment de temps à autres lorsqu'ils scandent des chansons désagréables

pour décourager l'adversaire. C'est ainsi que l'un des présidents de zone Moustapha NDIAYE nous raconte :

« la sécurité dans les stades c'est d'abord nous les organisateurs, les dirigeants des A.S.C., les personnes ressources de nos différents quartiers qui devront s'en charger avant de solliciter la présence des forces de l'ordre. C'est à nous faire la police pour nous même c'est-à-dire de dénoncer les porteurs d'armes blanches dans les terrains en informant les responsables de l'organisation ou de la police parce que ces personnes sont sources de violences aussi bien dans les quartiers que sur les terrains. La police et la gendarmerie sont toujours en sous nombre surtout quand il s'agit de "navétanes" qui est un mouvement populaire. Elles ne viennent seulement qu'en complément. Leur présence rassure les consciences mais la lutte contre les violences dans les terrains de jeux doit être évitée dans les quartiers par la sensibilisation les supporters à travers des matchs amicaux entre des A.S.C. rivales ; par la transmission des messages relatifs aux inconvénients des violences dans les compétitions théâtrales ; par l'éducation ou le comportement dans le stade ; par des organisations des journées de débats et de réflexion un prétexte de réunir des A.S.C. de même quartier. C'est l'exemple des A.S.C. Waraba et Walidane dans le quartier de Khor, qui avant chaque début de tournois les leurs présidents et leurs proches collaborateurs proposent "une journée de déjeuner commun" entre celles-ci. Chaque équipe une fois dans son "quartier" discute avec ses supporters pour cultiver l'esprit de fair-play lors des rencontres ».

L'appropriation de son quartier, de son espace quotidien dans le quartier ou dans le sous quartier passe par l'A.S.C. Elle peut se manifester à travers leurs façons de supporter dans les terrains débouchant sur des scènes de violences. C'est ce qui fait que les enjeux territoriaux peuvent se transposer dans les terrains communs lors de la confrontation entre les A.S.C. C'est l'exemple du stade Babacar SEYE où se jouent presque toutes les compétitions des mouvements de "navétanes" de la ville de Saint-Louis.

Des heurts entre les supporters peuvent se poursuivent jusqu'à tard dans la nuit engendrant même les blessés avec des scènes plus désolantes. Un des témoins accepte de nous expliquer ceci :

« des supporters d'une A.S.C. peuvent attaquer ou intimider un marabout fétichiste qui est venu au stade suivre le match. Ce sont des scènes qui arrivent de temps en temps. J'ai assisté il y'a 3 ans (2009) à des menaces verbales à l'encontre d'un marabout d'un équipe sur les gradins par les adversaires de leur équipe. Ce dernier fini par descendre parce que sa sécurité est menacée ».

Modou DIOP, un des dirigeants de l'A.S.C. de Pikine.

Ces conflits territoriaux entre les supporters des A.S.C. se débouchent sur des "haines gardées" entre les individus des A.S.C. adverses comme dans une même A.S.C. Cela peut être entre l'entraîneur et les joueurs. La manifestation de ces rancunes peut s'éclater loin des terrains de jeux et des années plus tard. Elle nous conduit souvent à des situations déplorables. Les terrains des Guelewars qui se situent sur l'Avenue Coumba Dieng dans le quartier de Ndioloféne, constituent un enjeu important pour toutes les A.S.C. (Ndioloféne, Les Guelewars, Fagaru, Bidew, Senefo, Cité Niakh et Gorée) de ce quartier. Les responsables de ces A.S.C. établissent un calendrier annuel et veillent strictement à son respect jusqu'à la date arrêtée. C'est ainsi qu'on propose le calendrier annuel adopté cette année 2011 :

Tableau n°7 : Le calendrier de la répartition des A.S.C. sur le terrain Guelewar à Ndioloféne.

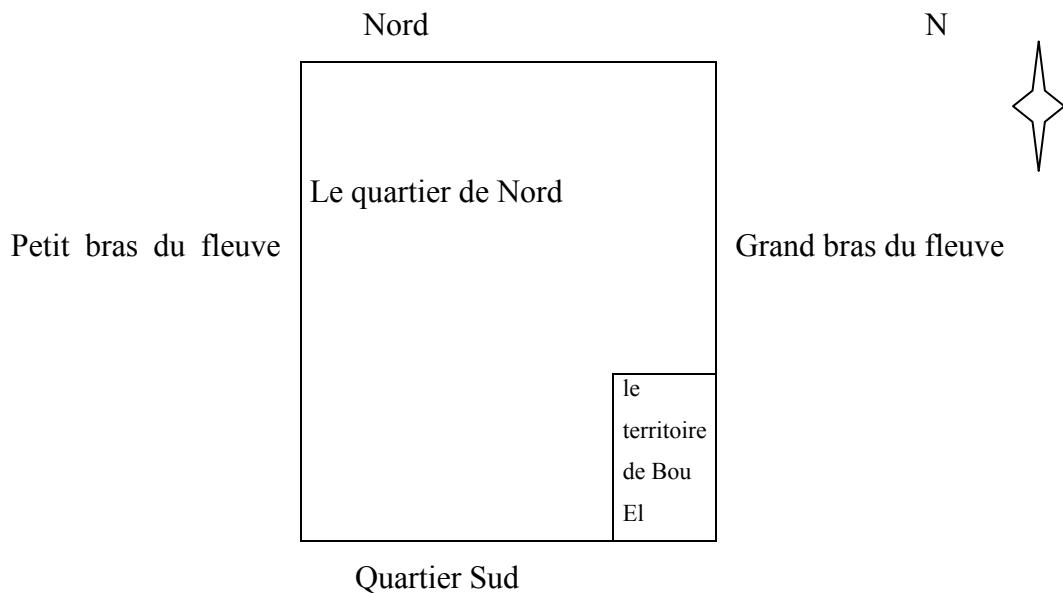
Jours	Quartiers	Heures	Quartiers	Heures
Lundi :	Ndioloféne	15h-17h	Bidew	17h-19h
Mardi	Gorée	15h-17h	Les Guelewars	17h-19h
Mercredi	Cité Niakh	15h-17h	Ndioloféne	17h-19h
Jeudi	Bidew	15h-17h	Gorée	17h-19h
Vendredi	Les Guelewars	15h-17h	Cité Niakh	17h-19h
Samedi	Les Guelewars	15h-17h	Bidew	17h-19h
Dimanche	Gorée	15h-17h	Cité Niakh	17h-19h
	Ndioloféne	10h-12h		

Source : Médoune Dieng, responsable de l'A.S.C. Gorée à Ndioloféne.

Malgré cette organisation territoriale des A.S.C., l'enjeu se fait toujours sentir du fait que ce terrain est un lieu commun car elle n'appartient à une seule équipe mais à tout le monde. Donc un lieu de rencontre de tous les jeunes du quartier de Ndioloféne.

Dans certains quartiers, les territoires sont très jalousement marqués : lors des réjouissances des victoires qui honorent tout le quartier par exemple quand on remporter la coupe. C'est une occasion qui se présente pour les membres d'une communauté pour renouveler le ciment social à travers l'association par l'entre aide.

Certains territoires d'A.S.C. sont à l'image des "cellules" du fait de la petite superficie qu'elles occupent dans le quartier. Manifestement, on peut citer les portions de territoires de Bou El dans le Nord et de Deggo à Pikine. Selon nos Enquêtés, le territoire de l'A.S.C. Bou El concerne seulement les maisons situées en face du fleuve en allant du pont Faidherbe jusqu'à la limite de la mosquée à cloche.



Croquis 1 : Localisation du territoire de l'A.S.C. Bou El dans le quartier de Nord.

En ce qui concerne le territoire de l'A.S.C. Deggo, nous pouvons relater les propos de notre Enquêté L. G. :

« c'est une A.S.C. formée par une famille. Elle est constituée de personnes ayant des liens de parentés très proches : des oncles, des cousins et des fils. Ce sont les mécontents qui avancent comme arguments la “mauvaise gestion” de l'A.S.C. et de “l'incompétence” des dirigeants de l'A.S.C. mère qui se trouve être Diamano. C'est juste un territoire de trois maisons. Deggo n'a pas sa raison d'être. Elle ne devrait même pas avoir un récépissé. Si cela continue à Ndar chaque famille risque d'avoir son A.S.C. Et, cela n'est pas intéressant du tout. D'ailleurs, elle n'a presque pas de supporters ».

Cependant, à la suite d'une qualification d'A.S.C. en phase finale zonale, départementale ou régionale et même nationale, son territoire s'agrandit par le fait des supporters. Pendant ce temps les inscriptions territoriales des graffitis au nom de l'A.S.C. s'accompagnent d'une coupe, d'un ballon et de l'expression “finaliste”. C'est ce qui fait qu'on peut voir les graffitis d'une A.S.C. en dehors des limites de son sous quartier, Kogne ou rue. En ce moment, lorsqu'une A.S.C. est qualifiée en phase régionale ou nationale sa représentation territoriale prend des proportions importantes dans tout le quartier et éventuellement dans toute la ville de Saint-Louis. De ce fait, les tensions et les querelles sociales et territoriales s'apaisent et voient même s'effacer parce que l'A.S.C. représente l'image de tout le monde. Le seul objectif est à ce moment de battre l'adversaire et revenir avec la coupe. L'exemple le plus pertinent ce sont les A.S.C. “Les Guelewars” à Ndioloféne et de “Lappu Nder” ; de “Bango” à Bango. Les actions de soutien financier, moral, ... se manifestent en faveur de ces A.S.C. Ainsi, on peut voir les graffitis suivants :



Photo n°18 : Une inscription de l'A.S.C. Bango finaliste sur les murs.

Source : D. DIA, 2011.

Les jeunes de Bango marquent leur territoire par les inscriptions sur les murs. Ces photos montent un dessin de la coupe de l'A.S.C. Bango. Cela peut signifier que l'A.S.C. est finaliste en phase zonale ; département ; régionale ou nationale. Quand une équipe comme celle-ci atteint ce niveau l'enjeu territorial est plus accentué.



Photo n°19 : Des guirlandes de l'A.S.C. Jant Bi.

Cette photographie illustre le marquage territorial par les membres de l'A.S.C. Jant Bi lorsque celle-ci obtient le ticket de qualification en phase finale des tournois de "navétanes". En plus,

des expressions comme A.S.C. Jant Bi “*rek*”, la photo nous montre un dessin de la coupe contenant une image identique à un visage humain.

L’enjeu territorial se pose également quand des A.S.C. de quartiers différents se retrouvent dans la même zone lors des compétitions. Une zone est constituée par un ensemble d’A.S.C. Le nombre est limité à 12 A.S.C. C’est pourquoi quatre A.S.C. localisées dans le quartier de Pikine, sont rattachées à la zone 5 de Ndioloféne et à la zone 10 de Médina Course, d’Eaux Claires et de Jaminar. Il s’agit de Diappo, de Tableau Walo, de Melakh Gui et de Réveil.



Photo n°20 : A.S.C. Bou El inscrit sur son territoire.

Malgré la petite portion du territoire de l’A.S.C. de Bou EL que nous avons évoqué un peu plus haut, les membres tiennent à marquer leur territoire.

III – 3 – REPARTITION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES DANS LES QUATRE QUARTIERS ETUDES : NORD, NDIOLOFENE, PIKINE ET BANGO.

Tableau 8 : Chronologie de la création des A.S.C. et leur répartition dans le quartier de Nord à Saint-Louis

Années de création	Associations sportives et culturelles (A.S.C) dans le quartier de Nord	Sous quartiers
1970	FC Nord	Pointe Nord
1971	Rakkadiou	-
1975	Diamano	-
1983	Gouney Mar	-
1985	Manko	-
1988	Bou El	-
2006	Yego	-

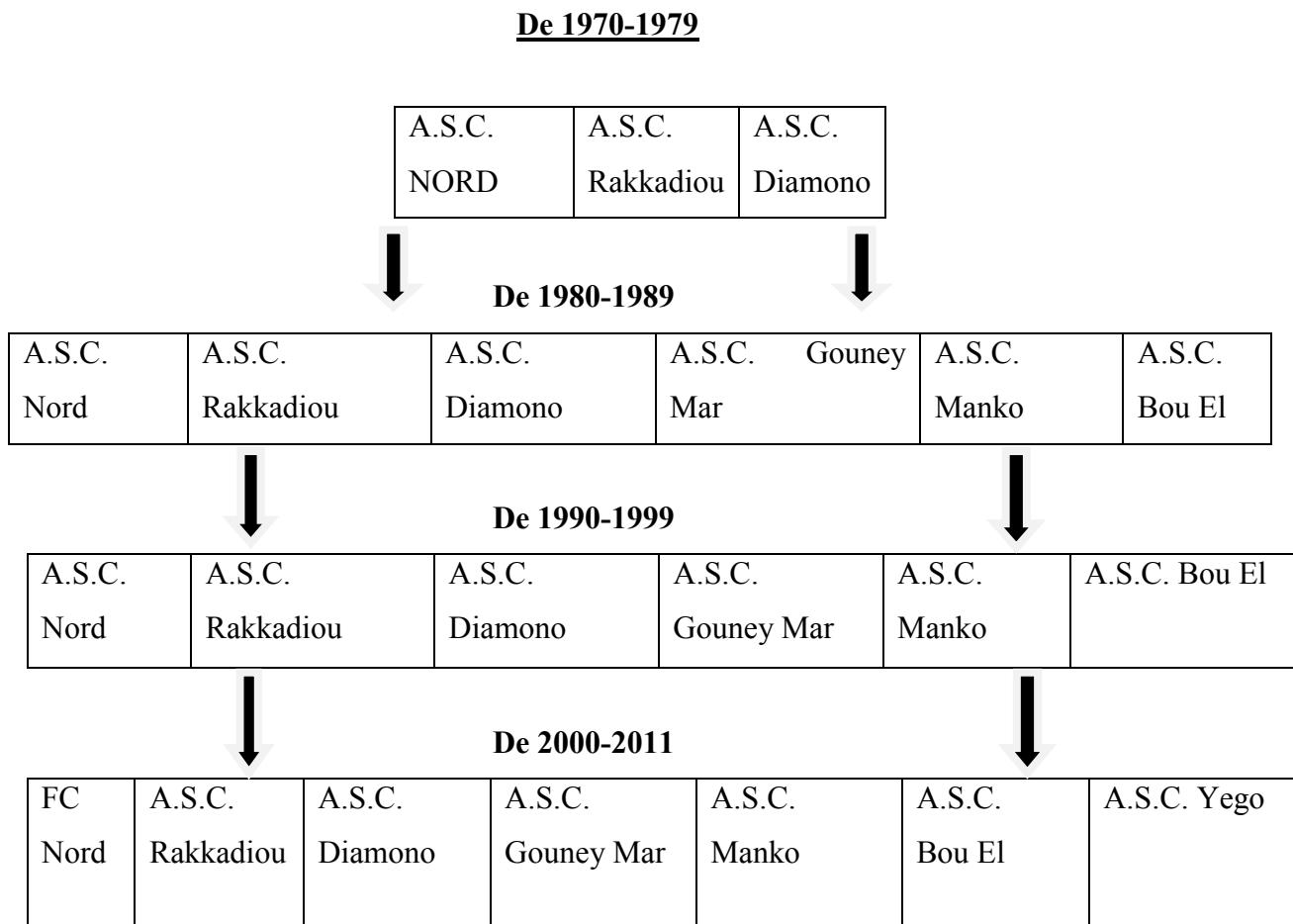
Source : Enquête sur le terrain 2011.

Contrairement à la localisation des A.S.C. sur le territoire du quartier de Pikine, à Nord, les A.S.C. sont localisées entre les rues. Les dénominations de sous quartiers comme Bop Bara, Kanda,... à Bango ou de Bas-Sénégal, Pikine Sor Diagne,... à Pikine et de Senefobougou, Gorée, ... à Ndioloféne correspondant à une ou plusieurs A.S.C. n'existent pas dans ce quartier de Nord.

Les territoires des A.S.C. portent et sont limités plutôt par des rues.

Par exemple l'A.S.C. Manko se situe entre les rues de Abdoulaye et la rue Blaise Diagne, de même Rakkadiou entre les rues Mange, Khalifa Ababacar Sy et Pierre Loti ; Gouney Mar, occupant une portion de territoire entre les rues Khalifa Ababacar Sy, Pierre Loti et Aynini Fall. Cela s'explique par le fait que l'Ile est le site historique de l'installation des populations dans la ville de Saint-Louis pendant la colonisation et les plans d'urbanisations datent de cette période. L'expansion territoriale dans le Nord n'est plus possible parce que l'espace est saturé. En comparaison avec le quartier Sud qui enregistre seulement trois A.S.C. (Cosmos, Ker Thiane et Yone Wi), la compétition et le morcellement du territoire de Nord est plus important par les A.S.C.

Schéma n°2 : Répartition et de l'évolution territoriale des A.S.C. dans le quartier de Nord de 1970 à 2011.



Chaque figure géométrique (un rectangle) de ce schéma correspond un territoire occupé par une A.S.C. dans le quartier de Nord. Pour une analyse plus fine de ce tableau, nous avons choisi de prendre un intervalle de 10 ans allant de 1970 à 1999. La répartition des A.S.C. dans ce quartier va de 1970 à 2011. Dans la décennie 1970, le quartier de Nord est divisé entre les A.S.C. de Nord, de Rakkadiou et de Diamono. Pendant cette période le territoire de chaque A.S.C. est important. Cependant, de 1980 à 1989 ce quartier est morcelé en six territoires d'A.S.C. Et cela s'est poursuivi jusqu'en 1999 c'est-à-dire sur une durée de 20 ans. Ce ne sont que ces A.S.C. qui occupent tout l'espace de Nord. Mais, à partir de 2000 jusqu'en 2011, on a enregistré l'A.S.C. Yego ce qui donne la dernière "branche" de ce schéma avec au total sept A.S.C.

Tableau n°9 : Chronologie de la création des A.S.C. et leur localisation dans le quartier de Ndioloféne à Saint-Louis.

Années de création	Associations sportives et culturelles dans le quartier de Ndioloféne	Sous quartiers
1972	Les Guelewars	-
1978	Ndioloféne	-
1986	Bidew	-
	Senefo	Senefobougou
1987	Fagaru	-
1995	Cité Niakh	Cité Niakh
2006	Gorée	Gorée

Source : Enquête sur le terrain, août, septembre, mi-octobre 2011.

Avec l'éclatement de l'Union de Ndioloféne, les premières A.S.C. du quartier de Ndioloféne ont commencé à voir le jour. C'est le cas d'abord "Des Guelewars" ensuite de Ndioloféne. Les A.S.C. situées dans le Ndioloféne Sud sont : Les Guelewars, Cité Niakh et Bidew. Et, pour ce qui concerne Ndioloféne Nord, ce sont Ndioloféne, Gorée, Fagaru et Senefo. L'enjeu territorial est plus important au Nord qu'au Sud. Cela s'explique non seulement par la plus forte présence d'A.S.C. au Nord mais également par la séparation territoriale nette entre les A.S.C. Les Guelewars et Cité Niakh par la route Comba Dieng dans le sens Est-Ouest.

Contrairement au quartier de Bango, à Ndioloféne les territoires des A.S.C. ne correspondent tous à des noms de sous quartiers. Il n'y a que les A.S.C. de Senefo, de Cité Niakh et de Gorée qui se trouvent dans des sous quartiers qui portent des noms suivants : Senefobougou, de Cité Niakh et de Gorée. Cependant, les populations de Ndioloféne pour localiser les territoires des autres A.S.C. notamment Les Guelewars, Ndioloféne, Bidew et Fagaru, parlent de "Kogne". Ces A.S.C. ne sont pas faciles à délimiter sur le territoire. C'est là que l'enjeu territorial est plus important du fait des limites territoriales floues parce que les A.S.C. comme Bidew, Fagaru sont issues de Ndioloféne à la suite des frustrations nées au sein des membres de l'association. De même, l'A.S.C. Senefo, malgré qu'elle correspond à un sous quartier Senefobougou, ces limites territoriales ne font pas l'unanimité à Ndioloféne. Elle est aussi créée à partir de l'A.S.C. Ndioloféne.

Schéma n°3 : Evolution schématique de l'occupation territoriale des A.S.C. dans le quartier de Ndioloféne.

De 1970-1979

A.S.C. Ndioloféne	A.S.C. Les Guelewars
-------------------	----------------------

De 1980-1989

A.S.C. Ndioloféne	A.S.C. Les Guelewars	A.S.C. Senefo	A.S.C. Bidew	A.S.C. Fagaru
-------------------	----------------------	---------------	--------------	---------------

De 1990-1999

A.S.C. Ndioloféne	A.S.C. Les Guelewars	A.S.C. Senefo	A.S.C. Bidew	A.S.C. Fagaru	A.S.C. Cité Niakh
-------------------	----------------------	---------------	--------------	---------------	-------------------

De 2000-2011

A.S.C. Ndioloféne	A.S.C. Les Guelawars	A.S.C. Fagaru	A.S.C. Senefo	A.S.C. Bidew	A.S.C. Cité Niakh	A.S.C. Gorée
-------------------	----------------------	---------------	---------------	--------------	-------------------	--------------

Contrairement au quartier de Nord, de 1970 à 1979, le quartier de Ndioloféne est partagé entre deux A.S.C. : 'Ndioloféne' et 'Les Guelewars'. Et, 10 ans plus tard, la création de trois autres A.S.C. vient s'ajouter à ce quartier ; ce qui sectionne les territoires autres A.S.C. Les besoins de contrôler un territoire s'intensifie dès lors avec l'émergence de nouvelles A.S.C. Mais dans le quartier de Ndioloféne, la création d'une A.S.C. peut-être consécutive à l'installation des populations dans la périphérie donc sur une légère intension spatiale. Cela peut se faire en collaboration effective entre les anciens et nouveaux acteurs récemment installés. C'est l'exemple des A.S.C. de Gorée et de Cité Niakh. De ce fait, on se retrouve avec sept A.S.C. dans le quartier de Ndioloféne entraînant une concurrence de contrôle territorial aux seins des responsables des A.S.C.

Tableau n°10 : Localisation des A.S.C. dans le quartier de Pikine à Saint-Louis

Associations sportives et culturelles (A.S.C.) dans les quartiers de :		
Pikine 1	Pikine 2	Pikine 3
Nim Gui, Lergui et Bas-Sénégal (à Bas-Sénégal), Diamano (à Gouye Mbargou) et Réveil (à Fass Ngom).	Stade de Pikine (Kogne Milan), Pikine Diokoul (à Pikine Diokkoul), Pikine Centre (Pikine centre), Deggo, Dioubo et Melakh Gui.	Walo (à Tableau Walo), Gouye Seddley (à Pikine Sor Dagga), Diappo et Méridien (à Pikine Sor Diagne), et Dagou Dane.

Le quartier de Pikine enregistre le plus grand nombre d'A.S.C. dans la ville de Saint-Louis. Toutes les A.S.C. de Pikine se localisent dans les quartiers de Pikine 1, 2 et 3. Il s'agit cinq A.S.C. qui partagent le territoire de quartier de Pikine 1, six à Pikine 2 et cinq à Pikine 3. Cela nous amène à dire que les territoires de ces quartiers sont densément occupés par les A.S.C. et que les problèmes d'appartenance à une association fait vivre les compétitions territoriales. Par exemple, dans le sous quartier Bas Sénégal, on enregistre trois A.S.C. à savoir Nim Gui, Lergui et Bas-Sénégal (qui porte le nom du sous quartier). Il y'a également le territoire du sous quartier Pikine Sor Diagne où l'on a les A.S.C. Diappo et Méridien.

La compétition territoriale est importante entre Stade de Pikine (1970) et Pikine centre grâce non seulement de leurs frontières communes mais également à l'ancienneté de la première et du fait du réflexe identitaire qui sous-tend son dynamisme. Mais également, du fait de sa position centrale, l'A.S.C. Pikine-Centre engendre des bagarres territoriales avec les autres A.S.C. surtout celles qui se trouvent dans le Bas-Sénégal. Les populations de Pikine donnent des noms de localisation aux A.S.C. à l'intérieur même des sous quartiers de Pikine 1, 2 et 3 pouvant correspondre à des sous quartiers. En ce sens, on peut citer par exemple Réveil à Fass Ngom, Pikine Diokkoul à Pikine Diokkoul, Daggou Dane à Gouye Mbargou, Walo à Tableau Walo, Gouye Seddley à Pikine Sor Dagga, ... Le territoire de l'A.S.C. Diamano est partagé dans les quartiers de Pikine 1 et de Pikine 2.

Les habitants de Pikine utilisent le terme de "kogne" pour désigner la localisation des A.S.C. C'est l'exemple de "kogne" Milan où loge le Stade de Pikine. Il faut signaler qu'il y'a des A.S.C. dans le quartier de Pikine qui n'ont pas d'appellations des noms de sous quartiers

connus à l'image des précédents noms. Il s'agit des A.S.C. de Deggo (entente), de Dioubo (faire la paix) et de Melakh Gui (cette éclaire).

Titre n°4 : Répartition et de l'évolution territoriale des A.S.C. dans le quartier de Pikine.

De 1970-1979

A.S.C. Pikine



De 1980-1989

A.S.C. Pikine	A.S.C. Méridien	A.S.C. Diamano	A.S.C. Nim Gui	A.S.C. Daggou Dane
------------------	--------------------	-------------------	-------------------	-----------------------



De 1990-1999

Stade de Pikine	Pikine	Diamano	Dagou Dane	Ler Gui	Pikine Centre	Diamano	Nim Gui	Dioubo	Pikine Diokkoul	Gouye Seddley
-----------------------	--------	---------	---------------	------------	------------------	---------	------------	--------	--------------------	------------------



De 2000-2011

Stade de Pikine	Diaman	Dago Dane	Méridien	Mélakh Gui	Jappo	Pikine Centre	Ler Gui
Nim Gui	Bas-Sénégal	Réveil	Pikine Diokkoul	Deggo	Walo	Gouye Seddley	Dioubo

Ce schéma nous montre le processus d'occupation des A.S.C. dans le territoire de Pikine en quatre phases. Le premier rectangle allant de 1970 à 1979 correspond au quartier de Pikine confondu avec l'unique A.S.C. de Pikine.

En effet, de 1980 à 1999, le quartier de Pikine a enregistré 11 A.S.C. Cette augmentation rapide de la création des A.S.C. engendre un contrôle social et territorial très pertinent dans ce quartier. Elle peut s'expliquer par un accroissement naturel rapide de la population et aussi par l'apport d'immigration des ruraux. En comparaison avec les autres quartiers étudiés (Nord, Ndioloféne et Bango) dans la ville de Saint-Louis, c'est dans ce quartier qu'on

constate la croissance la plus accélérée de la mise en place des A.S.C. mais aussi de la concurrence entre celles-ci.

C'est ainsi que de 2000 jusqu'en 2011, ce quartier enregistre 16 A.S.C. Cela prouve que le territoire de Pikine est très morcelé entre les A.S.C. Ce sont les A.S.C. de Deggoo, de Réveil, de Walo, de Mélakh Gui et de Diappo.

Dans le cadre du morcellement territorial des A.S.C., le territoire de l'A.S.C. Diamano a donné celles de Gouye Seddley, de Mélakh Gui et Jant Bi. C'est de là que se crée à la suite de cette subdivision l'A.S.C. Diappo.

Tableau n°11 : Chronologie de la création des A.S.C. et leur localisation dans le quartier de Bango à Saint-Louis

Années de création	Associations sportives et culturelles dans le quartier de Bango	Sous quartiers
1983	Bango	Bango barrage, Cité Adama Diallo et Khour Nar
1992	Lappu Nder	Bop Bar une partie de Cité Adama Diallo
2005	Sawaly	Sinthiane, Halwar et Côte XI
2010	Aéroport	Kanda
2011	Flamengo	Cité asecna et Khar Yalla ou croisement
Total	05	10

Source : Enquête sur le terrain, août, septembre et mi-octobre 2011.

Dans quartier de Bango, situé à huit kilomètres de la ville de Saint-Louis, la répartition territoriale des A.S.C. coïncident avec l'appellation des sous quartiers. L'A.S.C. Bango, la plus ancienne (1983), était la seule dans tout le quartier. Avec l'installation des populations, elle correspond aux sous quartiers de Bango garrage et de Khour Nar. Ce dernier est habité par la population maur. Chaque A.S.C. correspond au moins à deux sous quartiers sauf Aéroport qui loge seulement dans le Kanda.

L'A.S.C. Flamengo créée récemment en 2011 est localisée dans le sous quartier de Cité ASECNA ou croisement.

En ce qui concerne les sous quartiers de Bop Bara et de la Cité Adama Diallo logeant l'A.S.C. Lappu Nder, les populations qui y habitent sont essentiellement des Peul. C'est une deuxième création d'A.S.C. après celle de Bango. Dès la création de l'A.S.C. Lappu Nder, les querelles territoriales et les tensions ont émaillées la vie des deux associations parce que l'A.S.C. naissante occupe un nouveau territoire approprié avec ses limites connues le plus souvent grâce aux adhérents, à partir du territoire de l'A.S.C. mère. Pour preuve, nous nous appuyons sur les propos recueillis auprès de notre enquêté Alassane KA (Jumeaux) membre fondateur de l'A.S.C. Lappu Nder :

« un cas de réserve avait opposé les deux associations en 1998. Cette réserve était à notre faveur. Et cela, du fait que le marché se trouve dans le sous quartier de Bango barrage, nos femmes en s'y rendant, sont menacées verbalement et mêmes sont battues par les gens de l'A.S.C. Bango. Nous avons conseillé à celles-ci de ne pas s'y rendre. En ce moment, les femmes allaient faire leur marché en ville (le marché central de Saint-Louis). Il a fallu plusieurs interventions des vieux et des aînés pour calmer la situation afin d'éviter le pire ».

A Bango, chaque A.S.C. s'identifie à un ou plusieurs noms de sous quartiers. C'est récemment dans les années 2000 que Sawaly, Aéroport et Flamengo sont créées. Le territoire des A.S.C. est ainsi subdivisé.

Schéma n°5 : Evolution et répartition des A.S.C. dans le territoire de Bango de 1980 à 2011.

De 1980-1989

A.S.C. Bango



De 1990-1999

A.S.C. Bango	A.S.C. de Lappu Nder
--------------	----------------------

De 2000-2011

A.S.C. Bango	A.S.C. de Lappu Nder	A.S.C. Aéroport	A.S.C. Sawaly	A.S.C. Flamengo
-----------------	-------------------------	--------------------	---------------	--------------------

Ce schéma représente le processus d'évolution et de la répartition du contrôle territorial des A.S.C. dans le quartier de Bango. Jusqu'à la fin des années quatre vingt, ce quartier n'a pas connu le morcellement du territoire par plusieurs A.S.C. Tout le quartier correspondait à l'A.S.C. Bango autour de laquelle les jeunes s'activent. Le quartier de Bango a connu une lente division territoriale dans le temps parce que de 1980 à 1999, on a enregistré seulement deux A.S.C. : Bango et Lappu Nder. Toutefois, de 2000 à 2011 ce territoire est fragmenté entre sept A.S.C. notamment Bango, Lappu Nder, Aéroport, Sawaly et Flamengo. Du fait de sa situation périphérique par rapport à la ville de Saint-Louis, ce quartier peut connaître des extensions territoriales.

CHAPITRE 2 : LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES (A.S.C.) DANS LES QUARTIERS CHOISIS

I. EVOLUTION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES (A.S.C.)

L'idée d'une association sportive et culturelle est née de la volonté des jeunes dans un quartier, organisés autour de la dynamique fédérative réunissant toutes les potentialités en termes de ressources humaines et matérielles dont dispose le secteur pour promouvoir de façon informelle le développement du quartier. Ce besoin soudain exprimé pour la création d'une association d'unification dans les quartiers se situe vers 1970, en référence à la plus ancienne A.S.C. : le FC Nord. La mise en place d'une telle structure s'est dérobée au début des dispositifs administratifs exigeant la recherche de récépissé mais plutôt, elle tient compte à l'échelle du quartier sur les relations d'affinité basées sur les pratiques sportives mais aussi sur la promotion de la culture à travers le théâtre et les autres activités annexes.

Les initiatives de leur création sont nées souvent d'un mouvement « spontané », lui-même provoqué par un fait naturel ou social, d'une situation préjudiciable à la communauté.

En effet, l'émergence de ces associations à cette période précise de l'histoire n'est pas gratuite. C'est ainsi les difficiles conditions des populations dans la période post-colonisation dictées par l'échec des politiques d'ajustements structurels imposées par les bailleurs de Fonds, la récurrence des phénomènes de calamité naturelles telles que les inondations, les sécheresses et les épidémies ont impacté sur le comportement des individus condamnés à s'unir pour ensemble jeter les bases d'un développement local harmonieux.

La mise en place de projets sociaux fondée sur l'assistance au plus démunies du quartier, l'élaboration de politique d'emploi en faveur des jeunes du quartier en chômage, l'harmonisation des rapports sociaux et la fraternité interethnique facteur sine qua non pour la promotion de la stabilité sociale semblent traduire également l'évolution de l'existence des mouvements associatifs.

Ces situations exigent des réponses novatrices et opérantes puisqu'une nouvelle image du quartier doit naître et désormais le destin ou les destinées seront pris intégralement en mains par ces propres habitants. Ainsi donc, c'est soit l'insécurité croissante facteur de la violence avec comme noms : agression, vol et délinquance, ou bien le manque d'infrastructures de jeunesse comme les centres culturelles, sportifs et de loisir ; d'infrastructures sanitaires ; celles scolaires ou encore l'amélioration des conditions de vie par la promotion des activités

économiques qui ont conduit à une mobilisation spécifique. C'est ce qui fait que les A.S.C. offrent un cadre sécuritaire et d'épanouissement à leurs membres.

L'avènement des associations sportives et culturelles se situe d'après les témoignages des historiens et des anciens acteurs des mouvements "navétanes" avant 1970. Mais elles n'avaient aucune connotation politique aussi, elle n'a été dictée ni de près, ni de loin par aucune autre idéologie bien qu'il coïncide un peu au mouvement de Mai 1968. Période à laquelle une nouvelle jeunesse sénégalaise s'est affirmée et réclamée une plus grande reconnaissance.

Pourtant, Ibrahima DIA affirme l'idée contraire et écrit en ses termes : « en effet 1970, c'est bien 10 ans après les indépendances, deux ans après les événements, les révoltes de la jeunesse en mai 1968. Cette période fait suite à un bilan de 10 ans d'échec et d'improvisations en politique d'encadrement de la jeunesse¹⁵ ». C'est à cette période qu'il situe la création des Associations Sportives et Culturelles (A.S.C.) qui comblient un "vide". Il prend l'avènement des A.S.C. comme une suite logique des conséquences de cette révolte historique de la jeunesse surtout que la plus part des jeunes leaders de ce mouvement se sont retrouvés après à la tête de beaucoup d'associations. Quoiqu'il en soit, ce qu'il faut considérer alors c'est leurs évolutions successives en fonction des situations politiques, économiques et sociales déterminées et l'ampleur qu'elles ont eu à prendre à des périodes dans l'organisation territoriale.

Au Sénégal, jusqu'aux années 1970-1980, le mouvement associatif s'était essentiellement constitué d'une part des regroupements de personnes de même origine qui se sont retrouvées dans un lieu dans une logique de quête d'emploi ou de meilleures conditions de vie ou d'associations des ressortissants d'une localité et d'autre part des associations sportives et culturelles (A.S.C.). Cette période des années 80 est marquée par un ralentissement des activités du mouvement de ces associations puisqu'elles sont souvent mises sous tutelle ou récupérées par les pouvoirs qui y retrouvent une réelle opportunité d'avoir des masses populaires.

C'est le cas avec l'avènement des phénomènes de « set-setal » où les A.S.C. regroupant des jeunes pour la plupart, se sont lancées dans des opérations d'investissement humain dans des quartiers populaires marqués par une insalubrité publique notoire. Ces opérations nées d'une

¹⁵ DIA (Ibrahima) : Tendances actuelles dans les organisations de jeunesse au Sénégal. UCAD : 1983. In, Introduction à l'étude sur les jeunes. Les caractéristiques générales des associations sportives et culturelles, des groupes, des clubs et des regroupements de jeunes à Dakar : l'exemple de Castor et de Ouakam. SY (Harouna), 1985, 37 pages.

volonté d'œuvrer au service de la communauté ont donné une réalité aux initiatives communautaires de masse dans les quartiers en milieu urbain. Elles constituent un nouveau cadre d'intervention et de groupement social, resserrant les liens sociaux et en dépassant tous les clivages idéologiques. C'est également perçu comme une nouvelle échelle opératoire d'intervention de la population et des institutions de développement.

En effet, l'idée de la formalisation des mouvements « navétanes » qui est une illustration des activités des associations sportives et culturelles, née du constat fait par les autorités politiques sur sa multiplication surtout à la fin des années 1980 et début des années 1990 où on avait un total de 19 A.S.C. dans les quatre quartiers (Pikine, Ndioloféne, Nord et Bango) ; est perçue comme une volonté de l'Etat à travers sa politique de jeunesse d'appuyer ces initiatives.

De ce fait, cette multiplication des formes de regroupements populaires traduit le besoin de nouveaux cadres d'action de développement et exige une nouvelle considération de la part de ces autorités qui ont la mission fondamentale de gérer toutes les initiatives au niveau du territoire fondées sur la promotion du développement.

Cependant, les premières tentatives d'organisation des A.S.C. par l'Etat du Sénégal sont apparues dans les années 1972-1975 avec comme tutelle l'Inspection Régionale du Sport. Cette structure aura comme mission principale de coordonner toutes les activités relatives au fonctionnement des A.S.C., la mise en place d'un dispositif pour de nouvelles orientations et des textes réglementaires que les associations doivent adoptées. C'est dans cette optique que ce détachement du Ministère de la jeunesse et des sport a suggéré l'intégration de la culture dans les activités de "navétanes". De véritables reformes sont ainsi nées et ont changé l'engagement et la perception de cette instance envers les A.S.C.

En 1992, il y'a une forte intégration des pouvoirs publiques dans les activités des mouvements associatifs à vocation sportive et culturelle dépendant du Ministère de la jeunesse et de sport. Mais en 1996, le Sénégal a mis en place une politique de décentralisation et de transferts de neuf domaines de compétences (l'environnement et les ressources naturelles, l'aménagement du territoire, le domaine, la planification, l'urbanisme, la santé et la prévention sociale, l'éducation) dont le sport, la culture, la jeunesse et le loisir, aux collectivités locales dans un but de créer une proximité entre les administrateurs et les administrés. Cette politique a donné plus de responsabilités aux populations et les a rapproché d'avantage de la gestion de leur collectivité.

A cet effet, les A.S.C. ont tendance à travailler avec leurs collectivités locales respectives. Celles-ci les appuient dans le cadre de la politique de développement et une gestion favorable

à l'émergence de la dynamique territoriale. C'est ce qui caractérise l'évolution remarquable des A.S.C. dans leurs territoires respectifs.

II. LA TOPOONYMIE DES A.S.C.

• Les A.S.C. à consonance occidentale ou étrangère

Dans la ville de Saint-Louis, les changements de dénominations des A.S.C. à connotation étrangère tendent à se diminuer progressivement. Nous avons remarqué une nouvelle tendance de cette dénomination des A.S.C., qui peut-être liée à la diffusion de l'information par les média ... qui sonne occidental. Ce choix est motivé aussi par le fait que les fondateurs des A.S.C. sont des fans du football brésilien notamment l'A.S.C. Brésil (à Guinaw Rail), de Santos (à Madina Champ Course) ; ou bien du football français l'A.S.C. parisienne. Il y'a également peut-être à l'image qu'ils soient la première puissance mondiale : les Etats-Unis d'Amérique, on a l'A.S.C. Maison Blanche (à Diameguene), ... ou soit pour chercher un nom qui fait l'unanimité de deux sous quartier : l'A.S.C. Flamengo. C'est une A.S.C. du quartier de Bango précisément localisée dans les sous quartiers de Cité ASECNA et de Khar Yalla (ou croisement). Ce nom enlève l'équivoque d'appartenance exclusivement du nom de l'A.S.C. dans l'un ou dans l'autre des sous quartiers. Chacun s'y retrouve dans la légalité :

« le choix du Brésil pour moi c'est parce que le Brésil est une nation de football et cela sous entend un respect de notre A.S.C. ». **Balla SARR, fondateur de l'A.S.C Santos.**

• Les A.S.C. à consonance locale

Les A.S.C. peuvent prendre les noms d'un lieu de provenance de la majorité de la population du quartier. C'est l'exemple des A.S.C. de Walo, de Pikine Diokkoul et de Fass Ngom dans le quartier de Pikine. Les premiers habitants à s'installer dans ces sous quartiers viennent soit de Walo, de Pikine Dokkoul ou de Fass Ngom dans le Gandole. C'est pour se rappeler de leur lieu d'origine.

Les A.S.C. prennent également les noms des arbres symboliques ou légendaires notamment le "Nim gui" en nom scientifique *acacia albida* et de "Baobab" *adansonia digitata*. Le baobab représentait non seulement pour les jeunes circoncis dans ce sous quartier de Gouye Mbargou (à Pikine) comme un arbre sacré mais aussi à ceux de la ville de Saint-Louis. Chaque jeune circoncis venait clouer un clou ou même un métal pointu sur le tronc du baobab ou même y laisser un objet (un morceau d'habit par exemple). C'est pour accomplir un rite initiatique.

Il y'a également des A.S.C. à consonance locale de type ethnique et exprimant la solidarité. Concernant les A.S.C. à consonance ethnique, il s'agit essentiellement de 'Senefo' qui veut dire en bambara la demeure des Senefo et de 'Lappu Nder' qui signifie littéralement "frapper à l'intérieur". C'est parce qu'au début les jeunes de cette A.S.C. Lappu Nder ne s'intéressaient pas à un joli football mais l'essentiel c'était de marquer des buts. De ce fait, ces noms d'A.S.C. donnent une idée sur la population qui habite sur le territoire du sous quartier.

On peut remarquer une identité de contenu dans les noms des associations. En effet, ce sont les noms qui évoquent le rassemblement territorial des membres de l'association notamment l'entente, la fusion, le partage, les relations, les échanges, la défense, la concertation et l'unité. C'est en cela qu'on peut évoquer les noms des A.S.C. comme « Fagaru », « Entente », « Diokko », « Diappo », « Seddley » et de « Degg » ...

Nous en conclure que l'objectif fondamental des A.S.C. est de créer l'unité de la jeunesse d'un quartier ou de sous quartier, de créer un climat sain de fraternisation entre les habitants du quartier. Ces noms animent les membres des A.S.C. autour des activités organisées par celles-ci et les rapprochent plus à leurs territoires.

Les jeunes sont très liés à leurs quartiers ou sous quartiers de leurs A.S.C. Ils s'appuient sur une combinaison originale de solidarité et d'affirmation culturelle et sportive.

En outre, il y'a également des A.S.C. qui prennent des noms d'un animal emblématique. C'est à l'image des A.S.C. de 'Les Guelewars', située dans le quartier de Ndioloféne qui signifie les lions en langue sérère et de Waraba qui veut dire aussi le lion mais en langue bambara dans le quartier de Khor.

A la suite des défaites répétitives enregistrées, les A.S.C. comme "Baobab", "Pastef", "Dialoré" et "Comba Bang" ont changé de noms et sont devenues respectivement Diamano, Bidew, Dagou Dane (à partir de 2001) et Méridien (en référence de l'hôtel situé à proximité). Les croyances populaires qui animent les dirigeants et les membres des A.S.C. font qu'elles changent de noms dans le but de s'attendre à des changements positifs dans leurs territoires. Le plus souvent c'est parce qu'elles n'ont jamais remporté de victoire en phase de finale zonale, départementale ou même nationale.

Les deux premières ont pu obtenir des résultats meilleurs après leurs changements de dénominations par rapport aux années d'avant. Pastef désigne le courage et la solidarité dans l'union. C'est aussi faire quelque chose ensemble avec abnégation.

De nombreuses A.S.C. prennent des noms d'astres ou des noms liés aux phénomènes naturels accompagnant la pluie. On peut citer Tonnerre, Mélakh Gui (l'éclaire), Jant Bi et Bidew (l'étoile) comme pour marquer la représentation et la puissance de l'A.S.C.

D'autres noms relatifs à la victoire peuvent être notés. Il s'agit entre autres Dagou Dane qui vuët dire marcher doucement et gagner ; Walidane (à khor), c'est aller à une manifestation (surtout dans le cas d'un match) et remporter une coupe ou une victoire. *Wali*, c'est allé répondre et *Dane*, c'est terrassé.



TROISIEME PARTIE : DISPOSITIF ET FONCTIONNEMENT DES A.S.C. DANS L'ORGANISATION TERRITORIALE A SAINT-LOUIS

CHAPITRE 1 : DISPOSITIF DES A.S.C. DANS LA VILLE DE SAINT-LOUIS

I- FONCTIONS DES A.S.C. DANS LA VILLE DE SAINT-LOUIS

La création d'une A.S.C. par les populations d'un quartier devrait d'une manière à une autre répondre à une certaine logique de palier à un déficit (infrastructurel, social ou administratif) dans l'élaboration des stratégies de développement du secteur. Cette vocation des mouvements associatifs a fait ressortir différentes fonctions qui ont renforcé le statut de la structure et l'attachement des populations. Il existe à cet effet des fonctions économiques et politiques, mais aussi sociales et culturelles.

I – 1 – Fonctions économiques et politiques

• Fonctions économiques

Le sport et la culture ne sont pas les seules préoccupations majeures des mouvements associatifs. Les initiateurs de ces structures ont été frappés par la conjoncture économique facteur d'un chômage en croissance et d'une pauvreté qui continue de gagner du terrain. La convergence des différentes ressources humaines et matérielles du quartier pour promouvoir un nouveau bon en avant s'avère nécessaire pour aider les jeunes à survivre.

Le développement des activités économiques comme la promotion des activités génératrices de revenus, la promotion de la micro finance, l'appui aux groupements féminins vient suppléer le sport. La création d'emploi pour les jeunes en chômage, la redynamisation des activités commerciales, le financement des jeunes promoteurs etc. font aussi partie des actions menées par les A.S.C. C'est le cas des A.S.C. de Stade de Pikine et de Léona qui avaient mis à la disposition des populations un projet de financement pour les jeunes dans l'agroalimentaire au niveau du delta. Il y'a également l'A.S.C. Diamano qui de son côté avait pu réaliser un poulailler au bénéfice de la population.

Enfin, les A.S.C. appuient les populations dans la recherche de profit en mettant en place des mutuelles d'épargne et de crédit ou faisant des dépôts d'argent dans les banques pour bénéficier de prêts pouvant les conduire à acheter des moulins à mil pour le compte de la population.

• Fonctions politiques

Le constat unanimement partagé dans les sphères du champ politique sénégalais est que les A.S.C. ont toujours formaté des leaders charismatiques, des hommes d'opinions qui bénéficient du soutien indéfectible de tout un quartier.

Il s'agit des personnes ressources dans une A.S.C., mieux les plus dynamiques dans les activités de "navétanes", ayant le plus souvent des rapports et des implications dans la

gestion des affaires du quartier ou du sous quartier, qui finissent par être des leaders politiques. C'est pourquoi dans l'organisation d'un territoire d'une A.S.C., les populations ayant des ambitions futures cherchent à s'investir dans le champ politique, manifestent le désir de trouver des solutions aux problèmes du quartier. Ainsi, ils nourrissent des projets ambitieux dans le quartier et cherchent à nouer des partenariats avec la jeunesse et les personnes ressources.

« Ces investissements que ces politiciens font dans notre A.S.C. ne sont pas fortuits. Vous savez notre A.S.C. est leader dans la mobilisation surtout en période électorale et toute la population du quartier adhère à toutes nos activités. Si nous coptions un leader c'est sûr qu'il va gagner. C'est pourquoi chaque année les politiciens nous courtisent en finançant la plupart de nos manifestations, en nous donnant des jeux de maillots, des ballons mais aussi, en prenant en charge nos regroupements ».

Abdou NDIAYE membre du comité de supporters de l'A.S.C. Diamano de Nord.

Les jeunes dans la circonscription de leur quartier, ont également une part importante dans le développement de l'activité politique, ils sont la cible des leaders politiques dans le cadre de la mobilisation et ils bénéficient de la plus part des projets sectoriels. Enfin, ils sont intégrés dans la gestion des affaires politiques et ils obtiennent leur siège dans le conseil de quartier. En d'autres termes, les A.S.C. jouent un rôle important dans les activités politiques des quartiers. Certains leaders s'y identifient et en font leur propre territoire. Cette situation leur permet d'avoir une plus grande considération au niveau des instances dirigeantes de leur parti. C'est de là qu'est née la véritable rivalité entre leaders politiques issus d'un même quartier.

I – 2 – Fonctions sociales et culturelles des A.S.C. dans l'organisation du quartier

• Fonctions sociales

La fonction sociale fait partie des premières préoccupations qui ont suscité la naissance des A.S.C. Condamnés par le destin d'appartenir à une même entité géographique, les populations ont senti la nécessité de renforcer les liens sociaux et promouvoir l'entraide et la solidarité dans le quartier.

Les A.S.C. seront donc perçues comme un micro société ayant pour objet une organisation territoriale, un renforcement de la cohésion sociale, la mobilisation sociale autour des affaires communes. Les populations œuvrent non seulement pour le développement économique et social mais également pour le maintien des liens sociaux forts entre les membres d'un sous

quartier et de même quartier. La construction sociale des membres autour d'une A.S.C. fait que malgré la différence d'âge entre eux, les relations amicales sont très bonnes. Le tutoiement des plus jeunes aux plus âgés les laisse indifférent. De la même manière que les jeunes garçons, les jeunes filles s'investissent pour le bon fonctionnement financier et organisationnel des A.S.C. Leurs relations amicales entre elles ainsi qu'entre elles et les membres des A.S.C. sont véritablement remarquables. Ce raffermissement de liens sociaux se traduit par la solidarité, la tolérance, le respect, la dignité, la grandeur et l'esprit de dépassement entre les individus. Pour soutenir cette idée, nous évoquons les propos suivant de A. K. :

« j'ai 46 ans cette année. Depuis à bas âge je suis des associations Sportives et culturelles. En tant qu'aîné du quartier je me suis investi pour la bonne marche de notre A.S.C. et pour que tout le monde soit des frères. Une A.S.C. est un creuset de formations (sportive, culturelle et politique). Elle constitue un lieu où les jeunes apprennent à prendre la parole et des décisions dans un groupe. Elle a permis à tous les jeunes de Lappu Nder de se connaître et de tisser des liens de parentés ainsi de s'attacher à notre sous quartier : Bop Bara. Les autres comme les jeunes de l'Aéroport (le sous quartier de Kanda) et ceux de l'ASC Bango nous envient. C'est un ciment social circonscrit dans le territoire bien défini où elle loge surtout lorsque l'on cultive du sérieux, du respect de l'adversaire. C'est un foyer où les individus s'auto forment ».

La cohésion sociale notée à Ndioloféne respectivement dans les A.S.C. de Fagaru, de Senefo, de Guelewars, de Bidew, de Ndioloféne, de Gorée et de Cité Niakh nous confirme l'hypothèse de la fonction de promotion sociale attribuée aux A.S.C. Dans ces lieux précités, les conversations entre jeunes et adultes, la fraternité inter ethnique, le dialogue social et la synergie des actions entreprises se lisent à travers les différentes entreprises menées par les structures. Cela porte la marque véritable et le charme du quartier et porte ses fruits dans la dynamique évolutive du secteur.

Les médiations effectuées par les dirigeants des A.S.C. en cas crises, les actions de solidarité apportées aux populations sinistrées en cas de calamité naturelles, l'appui aux édifices scolaires et sociaux donnent une nouvelle image aux A.S.C. dans leurs territoires.

Mieux, les A.S.C. dépassent même cette fonction sociale dans un territoire nous laisse entendre Pape Alassane Mbaye Vice Président Chargé de la Communications :

« Avec l'avènement des A.S.C., l'entente, la solidarité, la courtoisie, la collaboration, l'amitié, la convivialité et la fraternité peuvent être constaté entre les populations particulièrement ceux du même A.S.C. Les jeunes ont pris la place qui leur revient de droit c'est-à-dire leur intégration et leur esprit d'initiative dans les fonctions sociales. L'A.S.C. est donc un trait d'union pour amener les jeunes à s'aimer entièrement en premier dans leur territoire. Les formations, les thés-débats ont permis aux jeunes de se concerter et de réfléchir pour parfaire leur vision de la vie et développer leur connaissance au bénéfice des uns et des autres ».

De plus, ces structures visent le renforcement de l'unité, la cohésion et la prise de décision majeures lors des rencontres. Elles englobent aussi les actions de communauté, de l'hospitalité... entre les personnes de manière à œuvrer pour une même cause. Elles rassemblent de nombreuses personnes (quelques fois tout le quartier) sans distinction de sexe ni d'âge.

Malgré, la forte dominance d'une ethnie dans un quartier ou des quartiers (les Peul à Bango, les Bambara à Senefoubougou ; de Khor et les Wolof à Ndioloféne), la fonction sociale d'une A.S.C. prime sur tous ces facteurs. L'accent est beaucoup mis sur les jeunes. C'est pour quoi on peut citer Théodore NDIAYE qui en ses termes écrit : « La jeunesse, constitue dans un pays un groupe socio culturel spécifique dont le rôle et la place qu'elle y occupe doivent être privilégiés, objet d'attention particulière de solitude, de sacrifice pour les personnes responsables physiques et morales¹⁶ ».

En effet, elles jouent aussi un rôle de relais dans le quartier auprès des structures de santé qui veulent effectuer des campagnes de vaccination ou de distributions de moustiquaires imprégnées, des activités de sensibilisations sur les maladies et des politiques sanitaires. Il y a même l'organisation des conférences portant sur les thèmes de la santé et des faits sociaux récurrents c'est-à-dire les mortalités maternelles, les grossesses et les mariages précoces, les viols, les vols, l'usage de la drogue, ...

Les A.S.C. organisent des opérations de « *set-setal* » ou investissement humain dans les quartiers pour marquer aussi leur présence. Ces activités sont destinées à assainir les quartiers et de les débarrasser des déchets.

¹⁶ NDIAYE (Théodore), in, *Essai d'analyse sur les problèmes d'éducation et d'emploi de la jeunesse au Sénégal*. MBENGUE (CHEIKH Abdoul Khadre). UCAD : FLSH, 1983, 102 pages.

Elles participent également aux remblaiements dans les quartiers ou sous quartiers situés dans les zones marécageuses comme Gorée ou réputés inondables notamment à Cité Niakh, Bas-Sénégal, ... Cependant, ces dynamismes n'excluent pas la présence permanente des eaux stagnantes devant les maisons dans les espaces basses ou inondables.

Ces sous quartiers sont en permanence occupés par des flaques d'eau susceptibles d'abriter des niches larvaires favorisant la prolifération des moustiques. C'est pour quoi des campagnes de sensibilisations de proximité sont organisées à Cité Niakh pendant l'hivernage pour la prévention des maladies comme le paludisme, le péril fécal, ...

Il faut noter que d'après les enquêtes effectuées, cette activité n'est pas fréquente dans les quartiers. L'analyse des informations obtenues montre que l'organisation de ses types d'activités varie d'un quartier à un autre. Ces activités sont œuvrées dans le sens de la réduction des risques de maladies liées à l'environnement. Et, c'est une occasion pour les jeunes d'afficher la présence de leurs A.S.C. dans leurs territoires. Cette activité initiée par une A.S.C. d'un sous quartier concerne seulement le territoire de celle-ci.

Les A.S.C., compte tenu de leur maillage territorial communal, sollicitent leurs membres qui œuvrent dans le domaine de la santé afin de venir consulter gratuitement les populations des quartiers. Ces manifestations de solidarité se font sans distinction de patients concernant leur appartenance territoriale. A Pikine, l'A.S.C. Stade de Pikine peut être évoquée comme exemple. Rakkadiou et le FC Nord en sont aussi des exemples illustratifs.

De plus, des A.S.C. constituent de véritables relais dans la conduite d'actions de développement liées à l'environnement immédiat du quartier. Elles peuvent ainsi s'activer pour améliorer l'éclairage public de son quartier. Cela suscite des bagarres territoriales entre les associations du même quartier. C'est par exemple des A.S.C. de Ndioloféne et de Gouye Seddeley de Pikine. De même, des achats de charrettes pour collecter les ordures ménagères ; des motos pompes pour évacuer les eaux dans les quartiers inondés. On peut citer les quartiers de Pikine (Dagou Dane et Bas-Sénégal), de Ndioloféne (Gorée) et de Guet Ndar.

L'existence des équipes de vétérans dans les quartiers est un facteur social qui facilite les relations entre les membres d'A.S.C. d'un quartier. Elles permettent de tisser des relations amicales entre les adversaires farouches sur leur territoire commun. Elles améliorent et tendent à limiter les bagarres territoriales entre les A.S.C.

• Fonctions culturelles

La culture est un élément essentiel de promotion sociale et de stabilité d'un pays ou d'une région. Elle constitue un outil à travers lequel les populations contribuent à corriger certaines mœurs et certaines insuffisances liées à l'organisation territoriale des quartiers. Elle est aussi une forme d'identification d'un groupe appartenant à un secteur donné ce qui fait qu'elle est associée à la vocable A.S.C.

S'investir dans cette activité revient à faire un tour d'horizon sur les différentes composantes des croyances ou appartenance d'une société telles que : l'ethnicité, la religion ou les coutumes.

Ainsi, à travers les activités culturelles, les A.S.C. œuvrent dans une dynamique positive pour surmonter les clivages idéologiques qui minent les quartiers et raffermirent les liens de parenté entre les différentes communautés ethniques et religieuses.

« Grâce aux activités culturelles telles que le théâtre ou les rites traditionnelles, nous parvenons à réunir toute la population autour d'une dynamique de développement en surmontant les barrières idéologiques, des clivages sociaux et promouvoir le dialogue religieux.

Notre troupe théâtrale comporte toutes les sensibilités ethniques et toutes les religions. C'est donc une opportunité pour nous d'apporter notre contribution dans l'édifice de notre quartier d'abord ensuite dans toute la ville de Ndar »

Ousmane Diouf membre de la commission culturelle de l'A.S.C. Rakkadiou.

L'A.S.C. participe également à l'épanouissement et à la vie des populations des quartiers. Les commissions culturelles jouent un rôle important dans la sensibilisation des masses populaires lors des manifestations hivernales sur des thèmes portant sur les maladies comme les maladies sexuellement transmissibles, de la planification familiale...

Ils peuvent collaborer avec les services d'hygiène pour sensibiliser les populations à travers des pièces théâtrales sur les méthodes de préventions des maladies liées aux manques d'hygiène : le choléra de même que pour le saupoudrage dans les quartiers en début d'hivernage. On peut citer par exemple des A.S.C. comme Dagou Dane, Gorée, Cité Niakh, Gouye Seddeley et Gouye Mbargou qui participent activement à travers les pièces de théâtres dans les quartiers. Enfin, les A.S.C. ont joué un rôle très important dans la revalorisation de la tradition ancestrale

II – RESSOURCES DES A.S.C. A SAINT-LOUIS

• Ressources internes

Le fonctionnement d'une A.S.C. repose sur la base de la synergie d'un certain nombre de contributions de personnes internes comme externes. Ces apports étalés sous forme d'aides ou de soutiens mais aussi des retombées d'activités menées par les populations au sein du quartier, vitalisent les engagements entrepris pour l'émergence du secteur.

La recherche du gain est donc un aspect fondamental pour ces structures. C'est ainsi qu'elles s'investissent dans plusieurs activités lucratives pour la recherche de fonds permettant le bon fonctionnement des associations. Ces dernières vivent d'abord de la cotisation de leurs membres. Cela est dicté dans les statuts et règlements intérieurs de toutes les A.S.C. où l'article premier dit toujours ceci : « **Est membre de l'association sportive et culturelle, toute personne natif du quartier ou non détenant sa carte de membre** ». Ainsi, chaque année, la commission des finances procède à la vente de ces cartes de membre dès le début des "navetanes" une façon de renfoncer la trésorerie et permettre à l'A.S.C. de couvrir les dépenses nécessaires pour un bon déroulement des activités. Ces cartes sont constituées de types : celles appelées cartes d'honneur destinées aux autorités sont vendues à des prix très chers allant de 5.000 à 25.000f et les cartes simples vendues moins chères aux membres simples et aux supporters. Les A.S.C. mettent en place la vente de t-shirts, des casquettes, et d'autres objets aux couleurs et de l'effigie de celle-ci.

Les activités lucratives sont aussi organisées par les commissions culturelles notamment des soirées dansantes le plus souvent lors du début des "navétanes". Pendant cette période, il faut souligner le rôle très important de la commission féminine dans la collecte de l'argent au compte de l'A.S.C. Il s'y ajoute des séances de luttes nocturnes moyennant de petite somme à payer ; du théâtre précédent la soirée ; des achats de bœufs lors des fêtes de « Tamkharite » pour lesquels leur viande est revendue aux populations habitant le territoire de l'A.S.C. Tout le monde est sollicité soit par sa présence physique ou matérielle, soit par ces conseils dans le cadre de la politique du développement du quartier.

Dans ces kermesses nocturnes, l'A.S.C. peut faire des prêts auprès d'une boutique ou d'un magasin du quartier des marchandises pour revendre lors de la manifestation pour en tirer quelques bénéfices. Pour atténuer de nombreuses dépenses que les A.S.C. effectuent lors des regroupements du tournoi, elles divisent le quartier ou leur territoire en trois et au maximum cinq sections. Et, elles responsabilisent les membres de chaque section à l'occasion d'un match prévu. Les dépenses varient en fonction des A.S.C. mais la plus faible s'élève à 35.000f CFA par regroupement.

Des ressources tantôt modeste tantôt très importantes proviennent des recettes de matchs et des activités théâtrales pendant les “navétanes” c'est-à-dire elles sont variables en fonction des zones et des A.S.C. qui organisent les manifestations. Par exemple une zone comme Pikine, très populaire, peut avoir une recette brute jusqu'à la hauteur 1.700.000f CFA par journée d'organisation.

Les A.S.C. peuvent également recevoir des appuis financiers des Groupements de Promotion Féminine (GPF) et des Organisations des Jeunes Filles (OJF) de leurs quartiers.

Cependant, des activités culturelles non lucratives notamment les jeux d'esprit, le “kring¹⁷” ... sont organisées par exemple dans le sous quartier de Senefoubougou. C'est une occasion pour les bambara de montrer leur culture à travers la danse de ‘’kring’’ accompagnée de battements de calebasses renversées dans une bassine remplie d'eau.

Les A.S.C. de Pikine organisent un tournoi théâtral qui fait ressortir davantage les sentiments d'appartenance des populations à leurs territoires. Ces activités culturelles sont intéressantes du fait du rôle d'animation et d'organisation du territoire qu'elles jouent mais aussi des recettes qu'elles procurent.

- **Ressources externes**

Des jumelages s'opèrent entre les A.S.C. de différents quartiers dans l'espace de la ville de Saint-Louis comme aussi en dehors de celle-ci. Les A.S.C. nouent des partenariats publics ou privés (des Organismes Non Gouvernementaux (ONG) ; avec des associations étrangères. Par exemple, l'A.S.C. Africa qui travaillait avec une association dénommée Xippi pour la lutte contre le paludisme. Cette A.S.C. recevait de médicaments ainsi que d'autres avantages nés de ce partenariat. Il y'a également des partenariats entre les A.S.C. et les leaders de partis politiques dans la ville de Saint-Louis. Ces leaders financent très souvent les A.S.C. C'est le cas des responsables politiques des quartiers de Nord, de Sud et de Ndioloféne qui apportent un soutien conséquent aux A.S.C. de ces quartiers. Les A.S.C. bénéficient des œuvres sociales et legs (très rarement), des dons d'anciens joueurs de ces A.S.C. ou du quartier, des sympathisants, des personnes de bonnes volonté, des personnes ressortissants aussi du quartier. A cet effet, elles bénéficient des dons sous forme de maillots, des ballons, et d'autres matériels relatifs à la discipline sportive.

Par ailleurs, la plus part des A.S.C. bénéficient de revenus externes de la part de leurs expatriés résidants en Europe. Ces expatriés communément appelés les « *Modou Modou*¹⁸ »

¹⁷ *Kring* : Danse traditionnelle des bambara.

¹⁸ Terme utilisé pour désigner les sénégalais vivant s en Europe

maintiennent toujours le contact avec leurs anciens amis restés au pays et qui assurent la gestion du quartier. Le plus souvent il s'agit d'anciens joueurs d'une A.S.C. ou d'un joueur évoluant dans le championnat européen et dont les parents habitent le quartier. Ces derniers contribuent en termes de jeux de maillots, de ballons ou en espèces avec de très fortes sommes d'argent.

CHAPITRE 2 : FONCTIONNEMENT DES A.S.C. DANS LA VILLE DE SAINT-Louis

Saint-Louis reste depuis l'histoire, une ville dynamique en termes d'organisation mais aussi en termes d'encrage dans les instances dirigeantes du pays. La ville a produit de grands personnages dans l'évolution des mouvements associatifs du pays. Ainsi, leurs actions respectives en corrélation avec l'appui de l'Etat ont contribué à l'élaboration des bases d'un fonctionnement bien maîtrisé des associations sportives et culturelles.

En d'autres termes, le dynamisme ou le fonctionnement de ces structures exige la synergie des actions entreprises par un certain nombre d'acteurs que sont l'Etat, la municipalité et les populations.

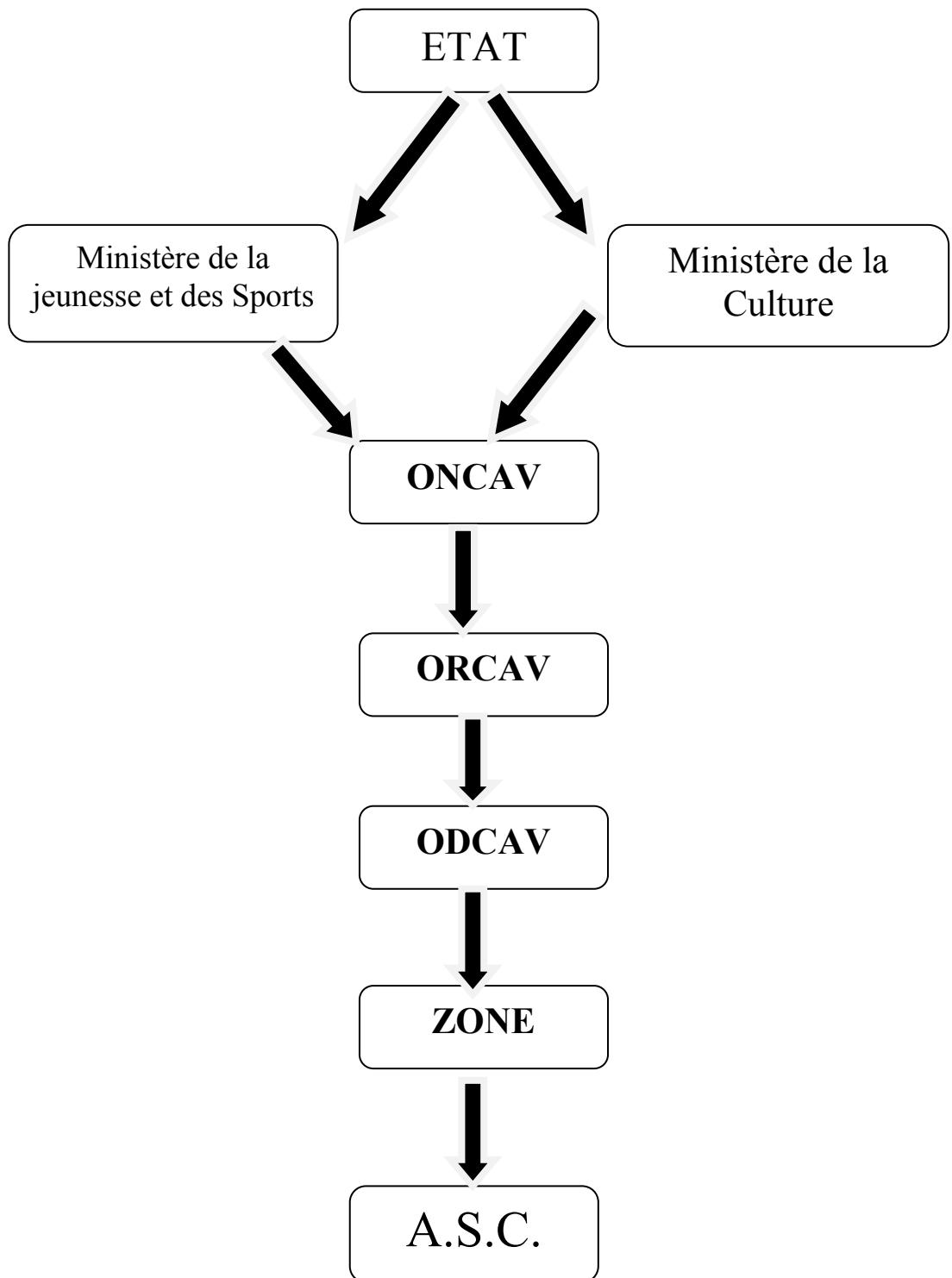
I. ACTEURS ET LEURS ROLES

• L'Etat

Premier acteur à intervenir dans le fonctionnement des A.S.C., l'Etat dont le rôle principal est de promouvoir l'épanouissement des populations, s'est engagé depuis l'avènement de notre pays à la souveraineté internationale à faire du développement sa priorité. Dans cette optique, l'Etat encourage les initiatives locales et les programmes de développement communautaire. Ainsi, l'avènement de la décentralisation avec le transfert des compétences, a contribué à rapprocher l'Etat de ses administrés une façon de mieux appuyer les initiatives locales.

Dans le cadre du fonctionnement des A.S.C., l'intervention de l'Etat se fait à travers ces services décentralisés des ministères de la jeunesse et des sports mais aussi celui de la culture. Elle se fait également par l'Inspection Régionale de la Jeunesse et de Sport (IRJS) qui s'occupe de la vulgarisation des activités sportives et culturelles. Ces structures interviennent dans le fonctionnement des A.S.C. par le biais du Centre Départemental l'Education Populaire et Sportive (CDEPS) qui est un complexe culturel et polyvalent. Il englobe le centre culturel, la maison des jeunes, le théâtre et même parfois la salle des fêtes. Il peut mener une politique de formation des cadres et d'animateurs de contact. Il travaille en parfaite collaboration avec l'Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances (ODCAV) qui est le démembré de l'Organisme National de Coordination des Activités de Vacances (ONCAV). Et, pour soutenir cette idée, on peut s'appuyer sur l'article 16 des textes réglementaires du fonctionnement de l'ODCAV. Ils stipulent que « *l'ONCAV exerce un pouvoir hiérarchique sur les ORCAV. A ce titre, il exerce un contrôle administratif et financier sur les ORCAV. Il en est de même d'une structure supérieure à une structure inférieure. L'Organisme fonctionne sur la base des principes du centralisme démocratique*

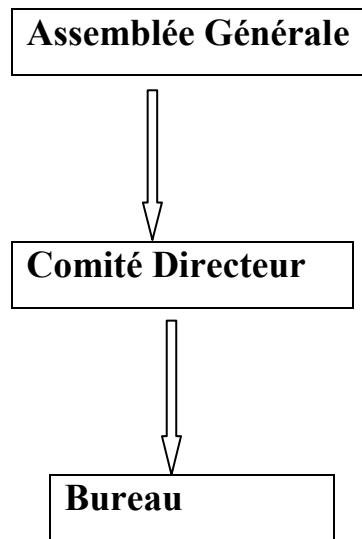
les structures inférieures se soumettent aux structures supérieures. La minorité se soumet à la majorité. [...] ». A cet effet, nous proposons ainsi le schéma hiérarchisé suivant :



Titre n°6 : Hiérarchisation des acteurs intervenant dans le fonctionnement des A.S.C.

Ces ministères, pendant les activités de vacances citoyennes, travaillent en collaboration avec les A.S.C. Ils participent à l'encadrement et à la formation des jeunes. Des thématiques consacrées à la discipline théâtrale des A.S.C. sont envoyées à partir de l'ONCAV de Dakar. En plus de la gouvernance, la préfecture peut intervenir surtout en cas de litiges qui surviennent entre les différentes A.S.C. affiliées à l'ODCAV de Saint-Louis.

Les A.S.C. présentent toutes un même organigramme suivant : l'assemblée générale, le comité directeur et le bureau.



Titre 7 : Organigramme des A.S.C.

Elles sont structurées jusqu'à l'échelle nationale. Elles se regroupent en zones rattachées soit à l'Organisme Départemental des Coordinations des activités de vacance (ODCAV) à un niveau départemental, soit à l'Organisme Régional de Coordination des Activités de Vacances (ORCAV) au niveau régional ou à l'ONCAV au niveau national.

L'A.S.C. est la structure la plus petite de l'ONCAV mais elle est l'élément principal de coordination des activités économiques grâce à sa population dans les différents quartiers. Dans la ville de Saint-Louis, les acteurs intervenant dans l'organisation des A.S.C. apportent généralement une assistance technique et financière dans divers domaines.

L'ONCAV exerce un pouvoir hiérarchique sur les ORCAV. A ce titre, il exerce un contrôle administratif et financier sur les ORCAV. Il en est de même d'une structure supérieure à une structure inférieure. L'Organisme fonctionne sur la base des principes du centralisme démocratique : les structures inférieures se soumettent aux structures supérieures. La minorité se soumet à la majorité. Toutefois le consensus est souhaité.

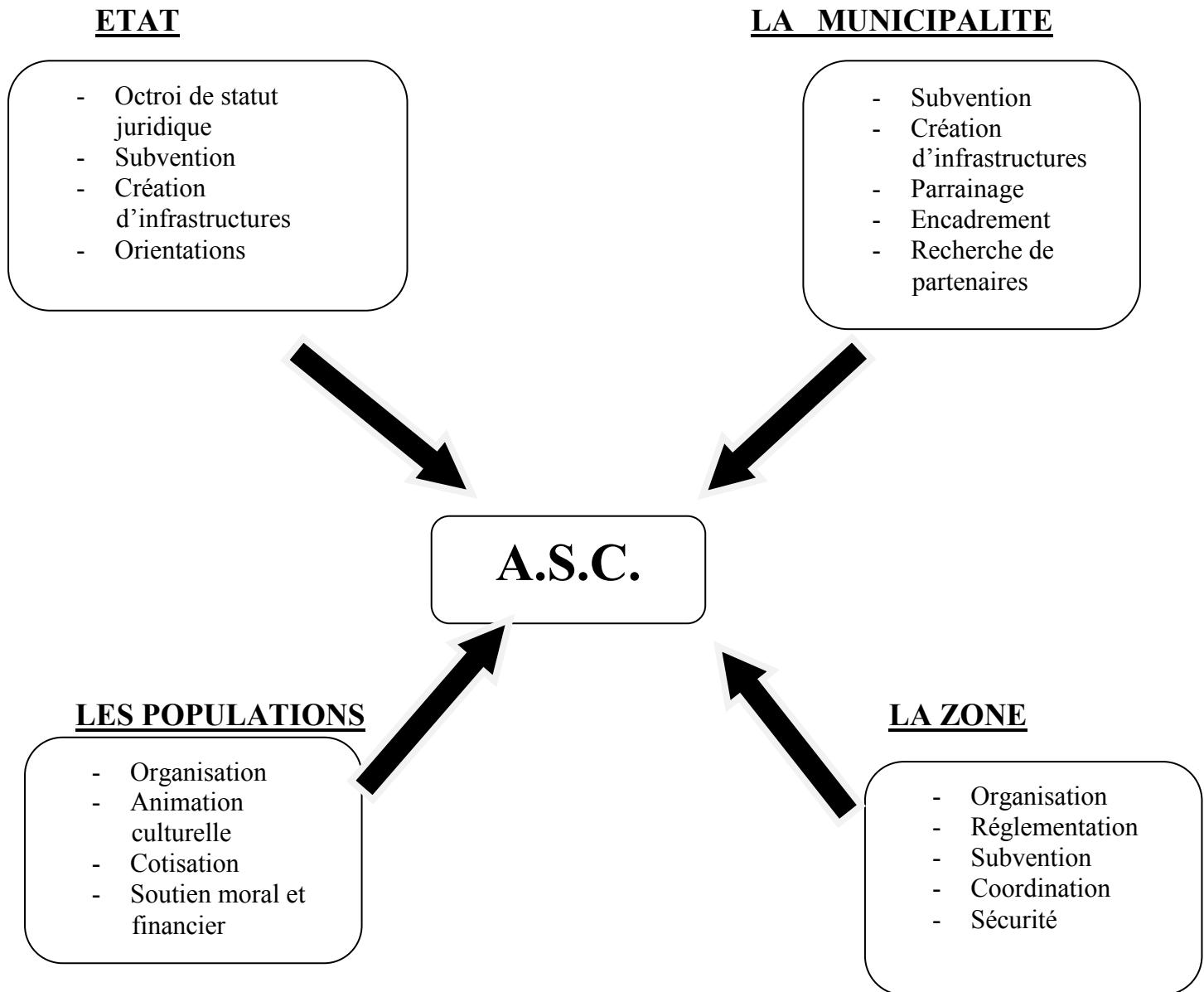
- **Municipalité**

La municipalité est aussi un acteur incontournable dans le fonctionnement des A.S.C. De la réglementation des structures à la promotion des infrastructures en passant par la recherche de partenaires jusqu'à la subvention des équipes, la municipalité se situe du début à la fin de tout le processus d'organisation de ces structures.

La municipalité contribue à la création d'espaces de loisir pour les jeunes avec la construction de stades, de centres culturels etc.

La mairie de la ville de Saint-Louis apporte aussi un soutien financier de 500. 000f par zone. Cette subvention va même plutôt aux zones qui sont chargées de la répartition entre les A.S.C. qui la composent. Cette subvention est surtout disponible en début de "navetanes".

Enfin, le maire de la ville, au delà du trophée dénommé « **la coupe du maire** » qu'il met chaque année en jeu, est souvent sollicité pour parrainer certaines manifestations hivernales. Comme c'est le cas avec les journées de carnavales dans la ville.



Titre n°8 : Acteurs et leurs rôles dans le fonctionnement des A.S.C.

- **Les populations**

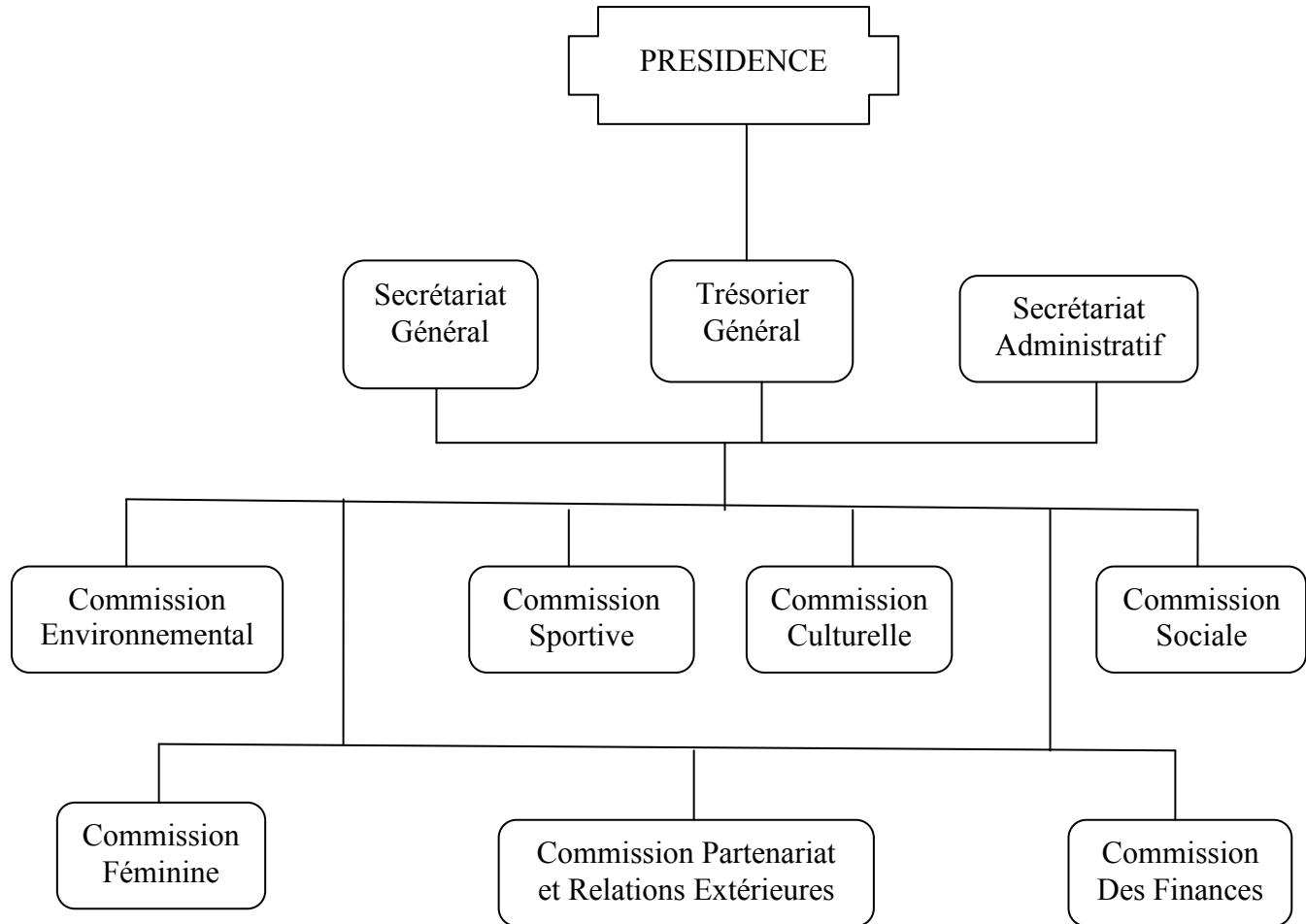
Les populations constituent l'acteur principal dans le fonctionnement des A.S.C. puisqu'elles sont responsables de la gestion et c'est à elles que reviennent toutes les retombées des activités menées au sein de ces structures.

Ces dernières constituées de deux types à savoir les acteurs directs et ceux indirects, contribuent à la vulgarisation des différentes facettes des A.S.C.

- **Les acteurs directs**

Il s'agit de personnes impliquées directement dans la gestion et le fonctionnement des A.S.C. On distingue parmi celles-ci les personnes qui ont occupé des postes dans les A.S.C. comme les membres du bureau (les présidents de commissions). Ces derniers contribuent chacun à

travers sa commission à élaborer un plan de fonctionnement qu'ils soumettront au bureau dans le cadre des réunions semestrielles. Les activités menées par ces différentes commissions serviront d'argument pour le bureau tout entier lors de l'assemblée générale annuelle organisée à chaque fin de saison.



Titre n°9 : Composition de bureau d'une A.S.C.

Ces commissions ont à la tête de chacune d'elles un président et un vice président. Elles sont aussi composées d'un nombre important de membres qui participent à toutes les activités menées par la dite commission.

Il y'a également parmi les acteurs directs les joueurs de football qui sont le plus souvent des natifs du quartier mais également les acteurs dans la troupe théâtrale qui intervient chacun d'entre eux dans la discipline qui le concerne.

- Les acteurs indirects

Il s'agit de personnes intervenant indirectement dans le fonctionnement des A.S.C. Ce sont soient des habitants du quartier expatriés ou bien des responsables politiques soucieux de gagner un électorat dans le secteur ou bien encore d'un partenaire privé "contaminé par le virus" des activités de "navetanes". Ces acteurs ne participent pas aux réunions des commissions, n'interviennent pas souvent dans les activités organisées au sein du quartier mais apportent toujours leur touche dans l'édification du quartier. Ils sont sollicités chaque fois que l'équipe a un match ou bien à travers les programmes des différentes commissions. Ces acteurs indirects peuvent être également les groupements féminins qui subventionnent parfois les A.S.C. à chaque fois qu'ils sont saisis par l'instance dirigeante.

II – CONTRAINTES LIEES AU FONCTIONNEMENT DES ASC DANS LA VILLE DE SAINT-LOUIS

Le fonctionnement des A.S.C. ne va pas sans contraintes majeures. Comme la plus part des structures intervenant pour le compte de la communauté, les A.S.C. n'ont pas dérobé à la règle. Des difficultés apparaissent à tous les niveaux surtout que l'enjeu pour la valorisation des acquis et le contrôle du territoire est grand. Les difficultés nombreuses et diverses sont d'ordres organisationnels, financiers et sociaux.

• Contraintes organisationnelles

La prolifération des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis constitue l'une des premières difficultés organisationnelles. Elle entraîne une insuffisance de ressources humaines qualifiées dans certaines A.S.C. Ce cas est plus fréquent dans le quartier de Pikine qui, à elle seule enregistre 16 A.S.C. Avec l'augmentation de la population dans la ville de Saint-Louis et le fait que les autorités municipales n'ont pas prévu d'avance des espaces de jeux, une insuffisance de terrains aménagés pour les entraînements. C'est ce qui fait que toutes les A.S.C. ne disposent pas de leurs propres terrains d'entraînement. Le cas du quartier de Ndioloféne en est une illustration : un seul terrain d'entraînement pour sept A.S.C. (Cf. au tableau du calendrier annuel des entraînements dans le terrain de Guelewar).

A l'exception de l'approche et pendant la période des activités de "navétanes", les réunions de bureau ne se tiennent régulièrement. Il s'agit souvent de discuter sur les activités de revenus pour les A.S.C. En plus, très souvent, il y'a que trois ou quatre personnes (généralement le président, le trésorier...) avec un dynamisme permanent qui s'activent et dirigent une A.S.C. Chaque année, pendant les périodes d'activités de "navétanes" ce sont les commissions culturelles et organisationnelles qui travaillent véritablement.

Stade de Pikine et Bidew font partie des rares A.S.C. qui ont un siège uniquement réservé aux réunions et aux activités de celles-ci. D'autres lieux de rencontre existent notamment la maison du président d'une l'A.S.C. ou un lieu de fréquentation de ces membres.

Les mobilisations les plus importantes des A.S.C. ne se font que pendant les mouvements de "navétanes". Cependant, certaines A.S.C. peinent à mobiliser les membres de leur territoire. C'est à l'image de Bou El.

La presque inexistence des synergies entre les A.S.C. peut aussi être un facteur explicatif des contraintes organisationnelles dans les quartiers.

- **Contraintes d'ordre financier**

Comme toute organisation, les A.S.C. rencontrent des difficultés financières. La prolifération des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis particulièrement dans les quatre quartiers (Nord, Ndioloféne, Pikine et Bango) est consécutive aux multiples contraintes du fonctionnement de celles-ci notamment les contraintes financières. Toutes les associations (les 27 associations) qui ont répondu à nos questions ont évoqué des contraintes financières. En effet, les besoins financiers des associations sont importants d'autant plus que la plupart de leurs activités nécessitent des dépenses.

L'augmentation du nombre d'A.S.C. a fragilisé et diminué progressivement les maigres budgets des associations. Cela veut dire que le nombre de personnes qui devraient cotiser au compte d'une association diminue parce que l'A.S.C. peut-être divisée ou subdivisée au sein d'un quartier. C'est ce qui fait que les moyens financiers font défaut. Malgré l'intérêt que certaines associations suscitent dans leurs territoires, tous les membres ne versent pas leurs cotisations à l'association.

De plus, les personnes qui sont habilitées à cotiser régulièrement au compte de l'A.S.C. (les personnes ressources ou les membres du bureau) se dérobent à leurs devoirs. On se tenterait d'expliquer ce déficit d'engagement financier des membres moins motivés par les activités répétitives non rentables et une absence d'innovation. Donc, les dirigeants capitulent. Il y'a également une absence totale de sponsors dans les circonscriptions des quartiers pour soutenir les A.S.C. Et, cela a entraîné une baisse du dynamisme des programmes des A.S.C. Un trésorier d'une A.S.C. a laissé entendre :

« ce qui est inquiétant, c'est que le budget baisse d'années en années. Je pense que c'est notre organisation territoriale qu'il faut revoir pour inciter et conscientiser les jeunes et même toute la population du quartier sur l'A.S.C. pour qu'ils sachent que c'est une affaire de l'espace territorial et de tout le monde. Parce que les activités concernant le quartier comme assainissement n'excluent personne ».

Certaines personnes qui ne sont pas intéressées par les A.S.C. mettent les moyens disponibles ailleurs au détriment de celles-ci. Les activités ont tendance à se focaliser sur la discipline du football. Les membres des A.S.C. ne manquent pas de programmes ambitieux sur leurs territoires malgré les contraintes financières.

- **Contraintes d'ordre social**

La multiplication des A.S.C. dans un quartier fragilise quelque fois les liens et les rapports sociaux. C'est un morcellement des quartiers au temps très soudés. Elle constitue une situation déplorable selon notre enquêté S. Mbengue :

« cela entraîne des conflits sociaux et des rivalités qui se prolongent dans la durée. Il faut voir depuis 1978, l'A.S.C. Ndioloféne rivalise avec "Les Guelewars" sur le territoire de Ndioloféne. Chaque membre s'identifie à son territoire et œuvre pour son agrandissement ».

Parce que la question d'appartenance et d'identification à une A.S.C. et à son territoire peut constituer un élément de divergence entre les personnes. En ce sens, nous pouvons évoquer la notion de derbies entre une A.S.C. nouvelle et l'A.S.C. d'origine. Les rivalités sociales et territoriales naissent entre les populations de ces deux types d'A.S.C. lors des matchs de derbies. A chaque fois que ces derniers sont programmés les membres d'A.S.C. différentes se regardent "en chien de faïence".

La libre appartenance des personnes ou une famille entière à une A.S.C. qui ne se situe pas dans le sous quartier de cette famille entraîne la complexité des frontières entre les A.S.C. En cas d'éclatement de violences toutes les familles sont concernées. C'est ainsi la crainte et la méfiance se font sentir entre les A.S.C., occupant la même entité territoriale, à la veille des rencontres de celles-ci.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre étude, nous pouvons dire que l'organisation territoriale des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis et particulièrement dans les quartiers de Nord, de Ndioloféne, de Pikine et de Bango s'est faite sur un long processus. Cette étude fait appel à une insistance sur l'analyse des enjeux sociaux et territoriaux. Cette analyse fait ressortir les enjeux pressants et croissants sur le territoire.

A travers cette étude nous pouvons dire les quartiers de la ville de Saint-Louis ont connu un morcellement interne et des inscriptions d'identifications des A.S.C. dans leurs entités respectives.

C'est ainsi que cette organisation, à la suite des bagarres de contrôles territoriaux, est amplifiée essentiellement à l'aide de la nouvelle génération notamment par les jeunes : les garçons, les filles. A l'échelle du sous quartier, la représentation d'une A.S.C. ne révèle pas seulement du dynamisme de ces derniers mais aussi des femmes âgées (les grand-mères).

La place historique de la ville de Saint-Louis a fortement contribué à l'organisation des mouvements associatifs dans les quartiers. C'est pour quoi la dynamique des A.S.C. dans les contrôles et les compétitions territoriaux ne semblent pas être un phénomène récent. Cependant, cet enjeu a pris des proportions importantes et intéresse toute la population sans distinction de couches sociales et de la durée des individus dans leurs quartiers ou de sous quartier. C'est ainsi qu'on dire en ce moment que le territoire est le résultat des jeux d'acteurs qui y interviennent.

Malgré les oppositions lors des matchs de derbies entre les A.S.C. du même quartier, les rivalités sont moins graves. Et, les mentalités des individus ont beaucoup évolué au cours du temps.

Unanimement, le constat est que la décennie 2000 est caractérisée par une nouvelle dynamique de construction territoriale à travers les graffitis, les guirlandes, les drapeaux... dans tous les quartiers de la ville de Saint-Louis. Ces belles décos ont non seulement comme premier objectif de marquer la présence des A.S.C. mais également de rendre les quartiers bels par moment.

Dans l'ensemble, les méthodes d'appropriation du territoire par les acteurs des mouvements associatifs sont presque identiques malgré les différences d'orientation et de priorités.

La dynamique des acteurs dans l'organisation des quartiers ou des sous quartiers est à l'origine de la compétition permanente entre les différentes A.S.C. Celles-ci s'emboitent du fait de leur nombre dans un territoire où elles logent. Les A.S.C. constituent pour les populations un moyen par lequel elles organisent leurs territoires. Cette étude fait ressortir

également des enjeux territoriaux permanents entre les habitants des différentes A.S.C. situées aussi bien dans un sous quartier qu'entre les quartiers.

De même, l'enquête nous a révélé que des A.S.C. des quartiers voisins sur le plan géographique peuvent avoir des divergences sur le contrôle du territoire.

L'organisation des A.S.C. requiert la synergie d'une multitude d'acteurs divers aussi bien ceux qui interviennent directement ou indirectement dans les activités. Malgré la présence physique des membres des A.S.C. dans un quartier, les autres participants dans cette organisation de façon indirecte ont une haute considération notamment sur le plan financier de l'A.S.C. du fait de leur quartier de naissance ou d'adoption.

Les pouvoirs publics, dans un souci d'organisation des activités des mouvements associatifs à la base, ont mis en place des structures nationales, régionales et départementales très bien hiérarchisées. Donc, ce fonctionnement des A.S.C. en dehors de son caractère local bénéficie des orientations politiques de l'Etat par le biais des organismes nationaux (ONCAV), régionaux (ORCAV) et départementaux (ODCAV).

En dépit de ces appuis d'organisation que l'Etat apporte aux A.S.C., des manquements apparaissent sur les plans financiers, sociaux et organisationnels.

BIBLIOGRAPHIE

1. CAMARA (Camille) : Saint-Louis du Sénégal : évolution d'une ville en milieu africain. Dakar : IFAN, 1968, 292 pages.
2. Commune de Saint-Louis : Agence de Développement Communale (ADC) : Plan de développement zonal de Pikine. Pôle organisation et animation du développement local. 2008, 95 pages.
3. Commune de Saint-Louis : Profil environnemental de la ville de Saint-Louis. Institut Africain de Gestion Urbaine : 2005, 220 pages.
4. Commune de Saint-Louis : Agence de Développement Communale (ADC) : Assises de Saint-Louis : Programme de développement communal (PDC) 1998-2008. Analyse du profil urbain de Saint-Louis, tome II, 1999.
5. Commune de Saint-Louis : ADC : Plan de développement de quartiers de Médina Course, Péthièly et Guinaw Rail, 68 pages.
6. Commune de Saint-Louis : ADC : Plan de développement du quartier de Guet Ndar. 2005, 73 pages.
7. Commune de Saint-Louis : ADC : Plan de développement du quartier de Bango, 2010.

JOURNAUX

1. L'Observateur n°2458 – Jeudi 01 décembre 2011 – page 6 et 7.
2. L'Observateur n°2462 – Mercredi 7 décembre 2011 – ISSN n°0854-786 X, page 3.
3. Stade le quotidien de Sport : n°2462 du jeudi 29 décembre 2011, page 4.
4. TUUS : Hebdomadaire d'analyse de lutte. N°08 ISSN 2230-181X du 30 au 06 décembre 2011 page 8.

MEMOIRES ET THESES

1. DIOP (Fara Chimère) : La géographie du sport au Sénégal. UCAD : FLSH, 1978, 50 pages.
2. GUEYE (Elhadji Makhtar) : Proposition pour un plan de relance du football dans la ville de Saint-Louis. UCAD : ESES, 2002, 64 pages.
3. MBENGUE (Abdoul Khadre) : Essai d'analyse sur les problèmes d'éducation et d'emploi de la jeunesse au Sénégal. UCAD : FLSH, 1983, 102 pages.
4. NDIAYE (Aboubacrine Sadikhe Assane) : Développement local et participation citoyenne étude de la dynamique organisationnelle et l'impact des conseils de quartiers dans la gestion du développement local dans la ville de Saint-Louis : cas du conseil de quartier de Diameguéne. ENEA : 2000, 121 pages.
5. SENGHOR (Tophy) : « Etude de la visite médicale d'aptitude et des risques survenues de mort subite dans le championnat national populaire (navétanes) de Dakar ». UCAD : INSEPS, 2009, 43 pages.
6. SENE (Diarigne) : La participation des associations au développement : les exemples de l'Association Nationale pour la Promotion Féminine (ANPF) et l'Association des Jeunes pour l'Unité et le développement (AJUD). UCAD : FLSH, 2005, 51 pages.
7. SOW (Abdoul) : L'île de Saint-Louis du Sénégal, formes spatiales et formes sociales : destinées d'une ville. Paris : Université Paris Ouest-Nanterre La Défense : 2008.
8. SOW (Mamadou Day) : Les transformations urbaines dans les villes du Sud : L'exemple de Saint-Louis du Sénégal. Université de Toulouse-Le Mirail : Institut Daniel Faucher, 2005, 327 pages.
9. SYASAKA (Emmanuel Musongora) : Mouvement associatif et dynamique de développement au Nord Kivu : cas des associations de tendances religieuses en territoires de Béni et de Luberto. Université catholique de Louvain : 2008, 142 pages.
10. SY (Harouna) : Introduction à l'étude sur les jeunes. Les caractéristiques générales des associations sportives et culturelles, des groupes, des clubs et des regroupements de jeunes à Dakar : l'exemple de Castor et de Ouakam. UCAD : FLSH, 1985, 37 pages.
11. TINE (Jean-Pierre) : L'évolution des violences dans le football « navétanes » de 1991 à 1995 : Cas de l'ODCAV 1 de Dakar. UCAD : INSEPS, 1996, 42 pages.

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	2
Liste des sigles et des acronymes	4
Introduction générale	5
Problématique	7
Méthodologie et outils.....	10
<u>PREMIERE PARTIE</u> : PRESENTATION DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS.....	15
<u>CHAPITRE 1</u> : Situation géographique et évolution de la population de la ville de Saint-Louis.....	16
I. Situation géographique de la ville de Saint-Louis.....	16
II. Délimitation du champ d'étude.....	18
<u>CHAPITRE 2</u> : Evolution et répartition de la population de la ville de Saint-Louis	22
I – Evolution de la ville de Saint-Louis.....	22
II – Répartition de la population de la ville de Saint-Louis.....	23
<u>DEUXIEMENT PARTIE</u> : LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES (A.S.C.) A SAINT-LOUIS.....	26
<u>CHAPITRE 1</u> : Genèse et organisation des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	27
I – Genèse des A.S.C. à Saint-Louis.....	27
I. 1 – Des années d'Indépendance à 1970.....	
I. 2 – De 1970 à nos jours.....	
II – Organisation des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	31
II. 1 – Les enjeux sociaux de l'organisation des A.S.C.....	31
II. 2 – Les enjeux territoriaux de l'organisation des A.S.C.....	35
III- Répartition des Associations Sportives et Culturelles A.S.C. dans les quartiers étudiés : Nord, Ndiolofène, Pikine et Bango.....	54
<u>CHAPITRE 2</u> : Les A.S.C. dans les quartiers choisis.....	63
I – Evolution des A.S.C.....	63
II – La toponymie des A.S.C.....	66
• La toponymie des A.S.C. à consonance locale.....	66
• La toponymie des A.S.C. à consonance occidentale ou étrangère.....	66
<u>TROISIEME PARTIE</u> : DISPOSITIF ET FONCTIONNEMENT DES A.S.C. A SAINT-LOUIS.....	69
<u>CHAPITRE 1</u> : Dispositif des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	70

I – Fonctions des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	70
I – 1 - Fonctions économiques et politiques.....	70
I – 2 - Fonctions sociales et culturelles dans l’organisation des quartiers à Saint-Louis.....	71
II – Ressources des A.S.C. à Saint-Louis.....	76
II – 1 – Ressources internes.....	76
II – 2 – Ressources externes.....	77
<u>CHAPITRE 2 : Fonctionnement des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....</u>	79
I. Acteurs et leurs rôles.....	79
1 – L’Etat.....	79
2 – Municipalité.....	82
II. Contraintes liées au fonctionnement des A.S.C. dans la ville de Saint-Louis.....	85
1 – Contraintes organisationnelles.....	85
2 – Contraintes d’ordre financier.....	86
3 – Contraintes d’ordre social.....	87
<u>CONCLUSION GENERALE.....</u>	88